

Les apports de la recherche-action en économie : transformer les pratiques des chercheurs et les recherches des actrices. Recherche sur, pour et par l'action auprès de trois Coopératives d'Activités et d'Emploi.

Justine Ballon, Doctorante en économie, Ladyss, Université Paris Diderot

Résumé

Comment produire de nouvelles connaissances en économie ? Quelle pratique de la recherche dans l'action ? Quelle recherche dans l'action ? Cette communication montre la nécessité de renouveler les approches économiques des coopératives, notamment pour comprendre les tensions des modèles économiques des coopératives d'activités et d'emploi. Réflexion épistémologique, philosophique et pragmatique, cette communication propose une démarche de recherche-action en économie, à partir du concept d'enquête (Dewey, 1938) et le mode de raisonnement abductif, pour co-produire un savoir scientifique propice à l'exploration de phénomènes sociaux inattendus. Les enjeux de la recherche-action à travers l'éducation permanente, la circulation des savoirs, dans une visée transformative d'un projet seront mis en perspective avec ceux de la recherche qualitative et institutionnelle en économie.

Economie Sociale. Recherche-action. Pragmatisme. Enquête. Transformation sociale.

* * *

« *C'est ce que nous pensons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre* » (Bernard, 1865)

« *Celui qui étudie sans agir sème sans labourer.* » Proverbe arabe

Ces deux citations amènent deux questions. La première concerne la production du savoir par l'apprentissage. La deuxième traite du sens de l'éducation et du savoir. Ces deux problématiques traversent la démarche de la recherche-action en économie. Tout d'abord, il s'agit de comprendre l'émergence du savoir. Dans quelle situation, dans quel cadre théorique, dans quelle perspective épistémologique et sur quel objet se forme-t-il ? Quel est le rapport entre le chercheur et son objet ? Ensuite, que faire de ce savoir, de cette nouvelle connaissance ? Pour quoi réaliser une recherche ? La théorie n'assure pas l'intérêt scientifique de toute recherche. « Le paradoxe de la théorie est que, dans le même temps où elle nous indique où regarder, elle peut nous empêcher de voir » (Vaughan, 1992, pp. 1995) cité par (Dumez, 2007). Le cadre théorique peut restreindre la recherche, soit parce qu'il ne permet pas de voir l'objet ou de comprendre le phénomène, comme une forme d'aveuglement, soit du fait d'un manque d'informations sur la réalité du terrain, soit par une trop grande abstraction. Si ce blocage dans la démarche de recherche existe, il peut-être lié à une distance voire un éloignement trop marqué vis-à-vis du réel, de la pratique, ce qui questionne le sens de cette recherche. Que faire d'un savoir qui ne traite pas de la réalité mais s'en extrait complètement ? Ces questions traversent notamment la pratique de la recherche en économie et cristallisent des visions opposées : entre un courant 'mainstream' utilisant une modélisation abstraite qui se base sur des études théoriques, quantitatives, et d'autres courants, notamment les institutionnalistes, les régulationnistes, qui étudient des faits sociaux, situés dans un cadre historique et culturel. Cette définition substantive correspond à une vision de l'économie encadrée (Polanyi, 1944). En ce sens, la question de la pratique de la recherche qualitative ne pose pas un problème en soi. Mais la question relative à la scientificité des savoirs produits à partir de l'action demeure. Comment distancier son regard sur son objet ? Quelle objectivité rechercher ? Ces débats nourrissent cette réflexion à propos de l'épistémologie et de la mise en pratique de la recherche-action en économie. Comment construire une démarche de recherche, sur un

phénomène relativement nouveau, qui reste à explorer, notamment en économie ? Quelle approche de la recherche choisir, comme production de savoir, pour étudier des coopératives, des coopérateurs, pratiquant eux-mêmes une forme de recherche-action ?

Dans cette communication, nous nous questionnerons plus particulièrement sur la démarche de recherche-action en économie à travers une mise en perspective des choix épistémologiques et de la méthode d'enquête. L'articulation entre Théorie de la Régulation et économie sociale mérite d'être interrogée dans le cadre de l'étude de coopératives, qui restent à la marge de l'économie. Le sens de la recherche est questionné, notamment dans son lien à l'action. Les méthodes de recherche permettant d'appréhender un phénomène inattendu, dans une vision de recherche exploratoire, seront également abordées. Le rapport savoir/expérience est souvent présenté comme une dichotomie, comment appréhender les liens entre la recherche et l'action, notamment dans la démarche d'une enquête de recherche-action. La méthode de recherche qualitative continue de soulever des questionnements quant à son objectivité, en particulier l'étude de cas, mais quels sont ses critères de scientificité et ses intérêts pour étudier un fait social. Quelle place pour les praticiens¹ dans la recherche, pour les chercheurs dans l'action ? Toutes ces questions visent à répondre à la question de recherche de cette communication : En quoi la recherche-action, dans une philosophie pragmatiste, permet de développer une approche économique nouvelle pour comprendre les transformations du travail et de l'entreprise à l'œuvre dans la 'zone grise de l'emploi' ?

Cette recherche a commencé depuis 1 an et demi dans le cadre d'un doctorat en économie, réalisé en Convention Industrielle de Formation par la Recherche à Coopaname, Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE). Pour construire cette enquête sur la démarche de recherche-action, nous avons réalisé une revue de la littérature sur les méthodes de recherche en économie, sur les méthodes de recherche qualitative et les pratiques de recherche en économie sociale, notamment sur la recherche-action. En sus, nous nous appuyons sur différentes expériences de recherche et d'observations participantes. A Coopaname, nous avons réalisé plusieurs observations participantes : réunions de la commission recherche (notamment une réunion consacrée sur la thématique de la définition de la recherche en septembre 2015), universités de la coopérative, apéro recherche. Nous sommes impliqués dans deux recherche-action actuellement en cours : une sur les revenus et le temps, réalisée par Antonella Corsani et Marie-Christine Bureau auprès de Coopaname et Oxalis, et une autre sur la question de l'égalité femmes-hommes dans les CAE, initiée par le groupe de recherche-action Coopagenre dont l'auteure fait partie. Par ailleurs, l'expérience de recherche au sein de la Manufacture coopérative (communs et coopération) a contribué à nourrir cette réflexion. Les échanges qui ont suivis les quatre présentations de la démarche de recherche-action faites par l'auteure, ont permis également de recueillir des données sur la manière dont des chercheurs et des coopérateur.trice.s voyaient et vivaient cette démarche. En novembre 2015, une journée a été organisée par le laboratoire de recherche le Ladyss, dont l'auteure fait partie, sur la thématique « La recherche hors les murs – Quelle interactivité entre science et société ? ». En décembre 2015, une demie journée fut consacrée à la recherche-action dans le cadre de l'enquête sur l'égalité femmes-hommes dans les coopératives. Le même mois, la Manufacture coopérative a mis en débat la recherche-action afin de définir ce que cela signifiait dans ses pratiques. Enfin, dernier événement marquant pour cette enquête, en février 2016, Coopaname et la Manufacture coopérative ont organisé un « apéro-recherche » sur la recherche-action qui était ouvert aux coopératrices des deux coopératives mais aussi à ceux d'Oxalis, ainsi que des chercheuses s'intéressant aux CAE. C'est à partir de la revue de littérature, l'ensemble des ces expériences et observations participantes que cette réflexion s'est construite. Avant de commencer, revenons un court instant sur ce qu'est la recherche-action et sur l'objet de la recherche : les

¹ Nous préférons le terme praticien plutôt qu'acteur, terme qui a d'autres significations que ce que nous traitons ici. Néanmoins, pour des soucis de compréhension, nous pourrions utiliser le terme acteur dans certain cas, qui prendra alors le même sens que celui de praticien. Le praticien étant entendu comme une « personne qui exerce son art et qui a la connaissance et l'usage des moyens pratiques, par opposition à théoricien ». (Larousse)

coopératives d'activités et d'emploi (CAE).

Cette recherche s'intéresse aux Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE), qui depuis le milieu des années 1990, se développent en France. Alternative à l'entrepreneuriat individuel et au salariat, elles représentent un cadre pour les personnes travaillant dans la « zone grise de l'emploi » (Supiot, 1999), entre travail indépendant et travail salarié, tout en revendiquant une vision émancipatrice et coopérative du travail. Sociétés Coopératives et Participatives (Scop), ces organisations rassemblent des travailleuses² qui développent une activité autonome, en vue de se salarier à partir de leur chiffre d'affaires. En mutualisant certaines fonctions (administratif, comptabilité, assurance, etc), elles peuvent davantage se concentrer sur leur cœur de métier, tout en bénéficiant d'un accompagnement par des professionnelles et leurs pairs, la coopérative formant effectivement un vivier de compétences et de ressources propices aux échanges. Le contrat de travail utilisé est le CDI : c'est le temps de travail, voire le taux horaire, qui va varier dans l'optique d'une montée en charge progressive du salaire. Ces coopératives sont composées de travailleuses autonomes qui commencent à développer leur activité, de travailleuses autonomes-salariées et de salariés (assurant les fonctions mutualisées), avec pour toutes, la possibilité de devenir sociétaires. La diversité des métiers exercés, et donc des productions réalisées, à la fois, enrichit et complexifie l'appréhension de ces organisations : cela va de la consultante en informatique, en passant par le jardinier, le photographe, la comédienne, la sophrologue ou encore la coach en organisation. En réponse à la situation économique de transformations des emplois, ces organisations questionnent à la fois le rapport au travail et le rapport salarial, notamment à travers la subordination, mais aussi la définition de l'entreprise. De fait, l'économie contemporaine voit se transformer la notion d'entreprise, le rapport au travail et tout particulièrement le rapport salarial qui invitent au renouvellement des approches pour ouvrir de nouveaux champs de recherche. Cette enquête cherche à comprendre la façon dont les CAE proposent une double émancipation, à la fois économique et politique, aux travailleuses autonomes qui choisissent de développer leur activité dans une même entreprise. Trois CAE font partie de ce panel : Coopaname, Oxalis et Artenréel/Cooproduction. Cette réflexion sur la démarche de recherche-action se nourrit ainsi également des échanges sur la démarche elle-même avec les coopératrices de chaque coopérative, lors des temps d'observations participantes et entretiens réalisés depuis un an et demi. Cela fait partir de cette dualité structurante de la recherche-action que nous allons maintenant définir brièvement.

Nous faisons l'hypothèse que la pratique de la recherche-action enrichit et développe les approches économiques permettant de renouveler le cadre d'analyse théorique des modèles économiques. « La recherche-action est une démarche de recherche fondamentale dans les sciences de l'homme qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif durable qui consiste à réunir un projet de changement délibéré et, ce faisant, contribue à l'avancement des connaissances dans les sciences de l'homme. Elle s'appuie sur un travail conjoint entre toutes les personnes concernées. » (Liu, 1997, p. 97) C'est une démarche plutôt qu'une méthodologie. Elle a un caractère collectif et est ancrée dans l'action.

Pour discuter de ces échanges, nous commencerons par préciser la signification de la démarche de recherche-action, en passant par la philosophie pragmatiste et la pratique de l'abduction. Nous précisons ensuite la mise en pratique de cette démarche dans les coopératives étudiées, en démontrant l'intérêt de la recherche qualitative en économie et particulièrement de l'étude de cas pour une étude exploratoire, sa scientificité étant éprouvée grâce au processus de triangulation pour finir par décrire la genèse et la co-construction de l'enquête. Enfin, nous questionnerons les enjeux de la recherche-action en économie dans le monde de la recherche et dans les entreprises dans une perspective de discussion.

² Nous avons féminisé l'ensemble des mots qui concernent les CAE puisqu'elles comptent une majorité de femmes.

I– Épistémologie & processus d'enquête de la Recherche–Action

Les liens entre la recherche et l'action, souvent présentés en opposition sont en réalité beaucoup plus complexes que la séparation réductrices de deux mondes différents. C'est l'intérêt de questionner la recherche-action mais aussi notre rapport à l'expérience, au réel, au savoir, aux modèles, en particulier en économie, où l'abstraction et la modélisation est particulièrement marqué. Pourtant, que vaut la recherche sans action ? Quel est l'intérêt d'une recherche sans lien avec les acteurs ? Quel sens donner à la recherche ? Quelle est la place pour les praticiens dans une recherche ? Quelle articulation composer entre les concepts théoriques et le réel ? Quelles approches mettre en œuvre pour explorer un sujet ? Il existe différents courants de recherche-action et autant de définitions voire de pratiques. C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de préciser le cadre épistémologique et théorique de la démarche de recherche-action. Nous allons commencer par décortiquer la signification que nous donnons à la recherche-action en économie sociale. Nous expliquerons ensuite le processus d'enquête choisit –inspiré des propositions de Dewey– pour mettre en œuvre cette recherche-action articulée avec la méthode abductive.

A– La signification de la recherche-action en économie sociale

Si l'expression recherche-action recouvre une pluralité de démarches qui s'ancrent parfois dans une logique disciplinaire propre, nous avons choisi de ne pas aborder cette discussion dans cette communication. Ainsi, nous assumons notre ancrage dans la filiation desrochienne, en cohérence avec la vision de l'économie sociale.

Historiquement, l'économie sociale s'est distinguée de l'économie de marché par ses actions et ses modes de fonctionnement, autant dans ses modes d'actions que sa vision de la recherche. La pratique de la recherche-action menée ici, s'inscrit dans la « tradition de pensée » des organisations de l'économie sociale, par opposition au concept de paradigme (Drapéri, 2007). « Ces entreprises partagent des traits communs qui les distinguent [...] : elles émanent de personnes, physiques ou morales, et ont pour finalité de répondre aux besoins et aux attentes collectives de ces personnes. Elles se différencient ainsi des entreprises individuelles par leur caractère collectif. » (Drapéri, 2011) Sociétés de personnes (et non de capitaux), c'est l'assemblée générale réunissant ses membres qui est souveraine. Elles fonctionnent selon le principe « une personne, une voix. ». Du reste, ce qui caractérise les entreprises de l'économie sociale, c'est la primauté du projet politique sur le projet économique, une analyse que l'on retrouve dans les travaux de penseurs historiques de l'économie sociale comme Godin, Gide, Lavergne, Poisson, Fauquet, Vienney ou encore Desroche (Drapéri, 2007). L'économie sociale se caractérise par la manière dont elle intègre la recherche dans sa conception, son fonctionnement et ses pratiques mêmes. « Les coopérateurs et les mutualistes ont produit des connaissances en prenant une posture épistémologique originale : ils visent simultanément la production de connaissances et leur propre formation, sont chercheurs et acteurs souvent non professionnels, produisent des recherches-actions et valident leurs hypothèses par expérimentation. » (Drapéri, 2007) Draperi y voit une « unité de connaissance ». Les praticiens visent à produire, en même temps, de la connaissance, tout en se formant, et traduisent leurs hypothèses en expérimentation. Cette recherche s'inscrit dans la « tradition de pensée » de l'économie sociale qui articule « mouvement d'entreprise et mouvement de pensée » (Drapéri, 2007). Le risque est de voir ces deux mouvements dissociés, niant ainsi le sens même du groupement de personnes. C'est la critique adressée par les praticiens aux chercheurs qui ont parfois le sentiment de se voir déposséder de leur projet ou bien qui ne se reconnaissent pas dans la lecture et la conceptualisation réalisée. Myrdal, dans sa critique de la théorie économique et des disciplines invitait à utiliser « dès le départ des concepts qui correspondent à [leurs] données réelles » (Myrdal, 1972, p. 28 ; Frobert et Ferraton, 2003). Pour Draperi, cela va même plus loin : « privée de sa critique théorique et de sa confrontation aux valeurs, l'entreprise se banalise ; privée d'expérimentation, de confrontation au réel, la pensée se sclérose ou se réduit en artefacts. » (Drapéri, 2007). La recherche, telle qu'elle est pratiquée en économie sociale, réside dans sa logique interne imbriquant à la fois l'action et la recherche, une caractéristique qui singularise l'approche de la recherche économique dans les

organisations de l'économie sociale. En d'autres termes, et à la différence du courant sociologique fonctionnaliste, dans cette démarche de recherche en économie sociale, c'est dans un même mouvement que l'organisation du travail, le rapport salarial, le projet politique des coopératives (incluant les valeurs, la culture coopérative et démocratique, etc.) sont enquêtés. Cette pratique de recherche se traduit par une co-construction des concepts avec un pied dans la théorie et un pied dans la pratique dont la recherche-action est une forme incontournable.

Le sociologue Desroche définit la recherche-action, à partir de la typologie proposée par Bastide (Bastide, 1971), comme « un processus de recherche en sciences sociales donnant une large place à la prise en compte de l'expérience des acteurs dans l'analyse de pratiques concrètes (praxéologie) ; à l'implication des acteurs au processus d'objectivation et de formalisation (recherche impliquée) et enfin à la production d'un savoir utile dans l'action (recherche appliquée). » (Desroche, 1990a, pp. 105-109). Ces trois dimensions peuvent se combiner. La première correspond à une recherche qui vise à comprendre les pratiques en s'intéressant aux causes, aux effets et aux déterminants. Le chercheur se place au cœur ou plutôt à l'intérieur de l'action. C'est une recherche sur et avec l'action. La deuxième consiste en la proposition finale d'un scénario aux acteurs (destinataires des résultats de la recherche), à partir d'une analyse, dans une dimension de recherche d'application. Enfin, la troisième dimension est liée à la posture du chercheur puisqu'elle suppose son implication dans une démarche coopérative de recherche. Il s'agit de faire de la recherche par l'action, aux côtés des praticiens, pour construire le processus d'objectivation et de formalisation. (Desroche, 1981 ; Goyette et Lessard-Heubert, 2014) Pour synthétiser, « lorsque la recherche-action porte sur l'action, c'est une explication. Lorsqu'elle se fait pour l'action, c'est une application. Lorsqu'elle s'opère par l'action, c'est une implication » (Colin, 2003, p. 33). La combinaison forme ce que Desroche qualifie de recherche participative et « intégrale » (Desroche, 1981) Paillé propose une typologie en ajoutant « l'imbrication du chercheur, de l'acteur et des contextes [comme] une caractéristique intrinsèque de la recherche-action » (Paillé, 2009, p. 193) qui enrichit la recherche intégrale théorisée par Desroche. La pratique est donc au cœur de la recherche-action. Cette vision fait écho à la notion de savoir telle qu'elle fut théorisée par les philosophes pragmatistes au XIXe siècle, aux États-Unis. James voyait ainsi dans les idées, non pas quelque chose de vrai ou de faux, mais le rapportait à la notion d'utile ou non utile (James, 1907).

Le cœur de la recherche-action réside ainsi dans la 'praxis', soit l'action au sens strict, l'expérience, l'expérimentation. La praxis, dans la culture de l'éducation populaire, se définit comme « l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir » (Maurel, 2011, p. 80). C'est à partir de cette définition, que nous choisissons de faire découler l'enquête, dans la lignée de la philosophie pragmatiste, qui s'intéresse à la question de l'efficacité pratique de nos actes quotidiens. En d'autres termes, c'est la valorisation de l'expérience et de l'expérimentation qui fait l'intérêt de la recherche. « L'expérience est une observation provoquée dans le but de faire naître une idée » soulignait le médecin Bernard (Bernard, 1865). Pour acquérir une idée vraie, il faut en faire l'expérience. La genèse de la pensée s'inscrit dans une expérience et donc une situation, un contexte, un environnement particulier qui va déterminer la signification. « La pensée ne part pas de règles générales, de questions formulées d'une manière abstraite. Elle part d'un obstacle, d'une difficulté que l'on rencontre et qui suscite en nous un doute » (Dumez, 2007). La signification est ancrée dans une expérience. C'est une vision d'un monde d'expériences, donc pluriel impliquant une certaine vision de la politique et de l'éducation (Dewey, 1938 ; James, 1907) Le refus d'une « Cité idéale » remet en question la recherche d'un idéal politique ou d'un équilibre économique. Cette vision souligne l'impact de l'histoire et les apports démocratiques de la confrontation des opinions, de la pluralité des expérimentations. L'organisation est vue comme un fait social, ancrée dans une histoire, une culture, des systèmes politiques, économiques et sociaux. Le choix de la mobilisation de concepts régulationnistes pour cette recherche action trouve notamment ses fondements dans cette production à partir de faits historiquement, spatialement et culturellement située (Boyer, 2011). On ne peut

pas postuler le réel : il ne se reproduit jamais à l'identique. Le chercheur, en économie, doit enquêter pour saisir son objet dans un espace social en mutations permanentes, la variation étant une « caractéristique fondamentale du monde vivant » (Labrousse, 2015). Cela questionne la théorisation de modèles d'équilibre idéal qui prédéfinissent l'espace des phases des possibles. « Le schéma déductif-nomologique n'est pas en adéquation avec l'environnement changeant » (Labrousse, 2015). L'enjeu est d'imaginer et de construire des outils d'analyse dynamiques pour étudier les changements institutionnels (Ostrom et Basurto, 2013). La diversité se voit placée au centre de la théorie économique. L'expérience permet de réinterroger les paradigmes, les cadres théoriques et les modèles et fait advenir la singularité d'une situation par conséquent plus sensible aux changements (Rozier, 2010). Ce n'est donc pas un modèle organisationnel qu'il s'agit d'étudier mais une pluralité d'expériences organisationnelles. Cette vision expérientielle de la recherche et la mise à l'épreuve d'un modèle idéal d'entreprise, du concept théorique de l'homo economicus a-historique et a-culturé fait écho à la vision de l'économie sociale précédemment explicitée, qui se construit par l'expérimentation et dans une critique d'un modèle unique d'organisations (Draperi, 2007). Les écrits de Desroches se caractérisent par une emphase sur l'intérêt de la diversité des expériences qui participent à la construction d'un mouvement d'émancipation et de transformation sociale (Desroche, 1976). L'expérience permet de développer des connaissances, que la personne est en mesure de situer, et ainsi d'acquérir une notion de relativité grâce à sa capacité à établir des points de comparaisons. Toute recherche commence à travers l'expérience, l'observation et l'exploration de la multiplicité des situations du réel afin de trouver non pas des modèles mais des régularités.

La philosophie pragmatiste en proposant de dépasser les cadres théoriques pour partir de l'expérience invite également à considérer l'objet de recherche, le fait social, au-delà des lignes disciplinaires à dépasser une « monoculture institutionnelle » qui bloque l'horizon des possibles (Evans, 2004, pp. 31-32). Il n'existe pas de démarcation a priori des disciplines –telles qu'elles sont distinguées aujourd'hui dans les universités– mobilisées pour comprendre l'objet de recherche. Historiquement et encore aujourd'hui, la recherche en économie suscite des débats quant à son abstraction pour élaborer des concepts économiques, en dehors de toute réalité sociale et historique. Myrdal critiquait déjà cet ancrage mono-disciplinaire : « Une analyse réaliste des problèmes ne peut se limiter à de telles lignes de démarcation. Cette distinction entre facteurs “économiques” et “non économiques” n'est en fait, du point de vue de la logique, qu'un expédient inutile et dépourvu de signification, et elle devrait être remplacée par une distinction entre facteurs 'significatifs' et 'non significatifs' » (Myrdal, 1959, p. 20). En économie, le courant institutionnaliste s'inscrit dans cette critique de l'économie niant les faits sociaux. Cette recherche, inscrite dans le champ de l'économie, puisque tout travail de recherche dans le cadre d'une thèse de doctorat implique d'être affiliée à une discipline, s'insère dans cette vision plurielle de la recherche, dans lequel la quête de cadres théoriques et de concepts ne s'arrêtent pas aux frontières disciplinaires. C'est l'objet de recherche qui détermine le faisceau de disciplines mobilisables. Nous nous appuyons en cela sur le concept de « polyméthodologie » (Lordon, 2007), auquel nous préférons le terme de « polydémarches », puisque le terme de méthodologie ne nous semble pas refléter le travail d'enquête, tel que nous l'entendons. Appelant de ce fait à un décroisement et un croisement des disciplines, à travers la pluridisciplinarité et la multiréférentialité, la recherche-action invite le chercheur à dépasser les strictes limites d'un champ disciplinaire (Morvan, 2013). Toute recherche commence ainsi par une expérience, qui franchit les limites disciplinaires, pour aller vers plus de cohérence entre le réel et la théorisation. En mettant au cœur de la recherche, l'expérience, la recherche-action implique également le dépassement de la dichotomie institutionnalisée entre recherche et action, par un travail étroit sur, avec, pour et par les praticiens.

Du fait de ses imbrications entre recherche et action, la démarche de recherche-action suscite beaucoup de questions sur la scientificité de sa démarche et de la production de savoir. Une chercheuse témoignait ainsi son incompréhension de cette démarche lors d'une réunion de travail du groupe Coopagenre. Pour elle, cette

imbrication questionnait la probité de la recherche. Une coopératrice s'interrogeait elle sur la différence entre chercheur-praticien et expert. La réponse de Barbier est éclairante : « La recherche-action n'est pas un simple avatar méthodologique de la sociologie classique. Elle exprime, au contraire, une véritable transformation de la manière de concevoir et de faire de la recherche en sciences humaines » (Barbier, 2003). L'une de ses caractéristique déroutantes et souvent incomprise est cette hybridation qu'elle crée en articulant recherche et action dans un même mouvement de pensée. La recherche-action bouscule les cadres épistémologiques et méthodologiques des chercheurs. En réalité, la question de l'objectivité est appréhendée de manière différente que dans la vision positiviste. Dans la recherche-action, la théorie voit ses données moins visibles dans la mesure où elles sont enchevêtrées dans le matériau empirique. Il ne s'agit pas de s'éloigner des situations réelles vécues par les praticiens mais plutôt d'être en capacité de les comprendre, en s'en imprégnant, à travers une posture de recherche différente. Il ne s'agit pas de se couper de la réalité mais au contraire de créer des liens comme l'illustre bien la métaphore des ponts entre les rivages imaginée par Bataille (Bataille, 1983, p. 33). L'objectivité, en tant que telle, n'est pas recherchée. Il s'agit bien plutôt d'être en capacité de comprendre la réalité, pour l'analyser et mettre les acteurs en capacité de pouvoir se saisir de la production scientifique pour transformer leurs réalités jugées insatisfaisantes. Néanmoins, toute production de savoirs nécessite une distanciation, un passage fondamental, après l'expérience, afin de pouvoir être en capacité d'analyser et de comprendre les phénomènes étudiés. Cette dichotomie perméable complexifie à la fois les pratiques de recherche et les pratiques d'actions. Une méthode rigoureuse doit être imaginée pour assurer la production d'un savoir scientifiquement prouvé et démontré.

B- Un processus d'enquête pragmatiste

« L'enquête, c'est la démarche organique et culturelle de l'être en quête de la solution de l'obscurité de son environnement, de sa situation, à un moment précis de son développement ou si, l'on veut, de son histoire. » (Dewey, 1938, p. 17)

Afin d'explicitier le choix de la démarche de recherche-action, un petit détour philosophique nous a semblé nécessaire. Les apports de la philosophie pragmatiste, notamment sur le passage de l'expérience à l'idée, enrichissent l'ancrage épistémologique de la recherche-action. En sus, avec la démarche de l'enquête proposée par Dewey, la recherche-action s'enrichit d'une méthode et d'un mode de raisonnement abductif. La pratique de la recherche-action s'inscrit ainsi dans une philosophie pragmatiste que nous allons tenter de démontrer.

Dans la première partie de cette communication, nous avons montré un des premiers liens essentiels entre la philosophie pragmatiste et la recherche-action : la genèse de toute recherche prend corps à travers la praxis, l'expérience. Mais comment guider cette émergence de la connaissance à partir de l'expérience ? Comment être en capacité d'analyser ce que nous expérimentons au quotidien, dans la pratique ? La réponse de Dewey réside dans sa méthode d'enquête qu'il définit comme « la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié » (Dewey, 1938, p. 17). Tout commence avec « l'acte de pensée » définit comme l'« opération dans laquelle des faits présents suggèrent d'autres faits (ou vérités) » (Dewey, 2004, p. 19), soit la capacité à « établir un lien entre des choses présentes, des faits perçus, et des choses absentes, des faits non observés » (Dumez, 2007). A partir d'une situation au caractère « douteux », il s'agit de trouver les ressources pour y répondre. Dewey illustre sa démonstration en décrivant la logique du raisonnement d'une personne qui part en promenade et se trouve face à un ruisseau. Surgit alors le doute, une forme de choc émotionnel ou de trouble, « un état de grand embarras » (Dewey, 2004, p. 101). Des idées d'action vont spontanément animer notre esprit. Ce doute peut certes être rapidement levé en choisissant la première option qui vient à l'esprit. Toutefois, en faisant cela, la pensée réflexive est bloquée. Il y a donc nécessité de suspendre son jugement afin d'être en capacité d'envisager différentes options. L'environnement de la rivière (largeur, vitesse du

courant, les capacités de la personne pour nager) sont caractérisées par des éléments qui vont contribuer à une certaine décision, selon un déroulement en spirale de la pensée entre observations, constats, questionnements, résolutions et expérimentations par l'action. La mise en situation permet de trouver la solution, à partir de ce qui fait l'objet d'une expérience (Rozier, 2010). Toute enquête part d'une situation indéterminée qu'une personne subit et à laquelle il s'agira d'éclairer par une idée vraie. Mais pour parvenir à une pensée réflexive, l'enjeu est d'« étendre la signification du terme problème à tout ce qui, quel qu'en soit le caractère banal et simple, déconcerte et excite l'esprit » (Dewey, 2004, p. 20). Autrement dit, il s'agit de ne pas se précipiter vers les premières solutions possibles et envisageables, ni de chercher à systématiser la recherche de solutions afin d'explorer le champ des idées à partir d'hypothèses divergentes, contradictoires, à partir de faits nouveaux pour choisir en connaissance de cause. C'est en ce sens que Dewey parle de suspendre son jugement. S'ensuit un « va-et-vient entre les faits et les idées » (Dewey, 2004, p. 109) dans une « interaction féconde » (Dewey, 2004, p. 110). C'est aussi ce qu'on appelle l'abduction, tel que Peirce l'a imaginé.

Le raisonnement abductif « consiste à élaborer une structure sur un système d'observation complexe voire ambigu afin de créer du sens. Le chercheur ne tente pas d'élaborer des lois universelles mais de suggérer des concepts nouveaux valides et robustes élaborés selon une méthodologie rigoureuse » (Charreire-Petit et Durieux, 1999, pp. 59/60). L'abduction, selon Peirce, est un mode de raisonnement qui relie l'induction et la déduction : « Deduction proves that something must be ; Induction shows that something actually is operative ; Abduction merely suggests that something may be » (Peirce, 1931, vol. 5).³ La déduction va vers la prédiction, l'induction du particulier à une loi générale alors que l'abduction conduit vers l'incertitude, à la découverte de causes (Catellin, 2004). En ce sens, l'abduction apparaît un préalable à l'induction. Les trois modes de raisonnement ne s'opposent pas mais se combinent dans différentes séquences de logiques de découverte (Dumez, 2012). Peirce considérait que c'était le moyen d'aboutir à des connaissances nouvelles et des découvertes scientifiques du fait de l'indétermination du processus d'enquête et du résultat, qui favorise le « bricolage (inventivité face à une réalité où la contingence domine), ou encore la « sérendipité » (faculté de saisir et d'interpréter ce qui se présente à nous de manière inattendue) (Catellin, 2004). Pour Koenig, elle permet « d'échapper à la perception chaotique que l'on a du monde réel par un essai de conjecture sur les relations qu'entretiennent effectivement les choses » (Koenig, 1993, p. 7). Les différentes formes de raisonnement, ainsi que leurs caractéristiques étant spécifiées, nous allons décortiquer le déroulement du raisonnement abductif.

La démarche d'enquête renforcée par l'abduction permet de s'imprégner de situations indéterminées, identifiées comme des faits stylisés interrogatifs, pour ensuite avancer dans la réflexion, dans un mouvement de boucles de réflexions. Grâce à la suspension du jugement sur un fait inattendu, il y a un espace pour la réflexivité qui permet l'émergence d'une « gamme d'idées » ou faits stylisés pour expliquer une situation : cela va « de l'idée simplement suggérée à l'idée parfaitement significative », sachant que seulement celle qui sera fonctionnelle qui sera conservée (Dewey, 1938, p. 110). En économie, nous parlerons plutôt de 'fait stylisé' que d'idée, définit comme « la conceptualisation d'un phénomène historique observé, qui s'impose d'emblée comme signifiant, lorsqu'on cherche à comprendre une réalité donnée [...] Ils constituent des hypothèses dont le domaine de validité est historiquement limité et dont le choix dépend d'une durée et d'une régularité jugées suffisantes ». (Arena, 1991, p. 403) La difficulté réside dans l'identification de ces faits stylisés. « Toute théorie doit nécessairement se fonder sur des abstractions ; mais le type d'abstractions choisi ne peut être décidé in vacuum ; il doit être approprié aux traits caractéristiques du processus économique, tel qu'il a été enregistré par l'expérience. Par conséquent, le théoricien, lorsqu'il choisit une approche théorique particulière, doit partir d'un résumé des faits qu'il considère pertinents pour son problème » (Kaldor, 1978, p. 2). A travers ce résumé de « faits stylisés », il s'agit de repérer des régularités et des surprises expliquées par la théorie. Elles sont ensuite testées à partir des boucles abductives ou

3 Paragraphe 171 – Cité par (Dumez, 2012)

plutôt de « boucles récursives » entre réflexion théoriques et réflexions pratiques pour l'action. « Chaque idée est éprouvée ou prouvée » et peu amener à un nouvel ordre de faits qui va suggérer un nouvel ordre d'idées, « jusqu'à atteindre un ordre unifié et complet » (Dewey, 1938, pp. 113-114). Ce processus se déroule jusqu'à trouver « l'idée parfaitement significative », des idéaux-types constructifs (Dumez, 2012). Ce raisonnement implique une vision de la théorie en dynamique. Pour Commons et Veblen, « une théorie scientifique n'est ni une structure logique déductive a priori, ni une copie inductive de la réalité, c'est un système d'idées conçues comme outils mentaux d'investigation, construites et modifiées en réponse à l'expérience » (Bazzoli & Dutraive, 2005, p.15). Cette posture épistémologique favorise ainsi une appréhension différente de la littérature existante et permet de « développer une relecture de différents corpus théoriques stimulant les questionnements empiriques » (Gallois et Nieddu, 2015) La littérature académique comme les travaux des praticiens sont encore rares sur la question du « modèle économique » des CAE pris dans sa globalité. Le raisonnement abductif à partir de trois cas d'étude nous est ainsi apparu pertinent pour esquisser une enquête compréhensive de ces organisations économiques. Souvent utilisé pour analyser les phénomènes émergents, le raisonnement abductif s'avère correspondre au sens de la démarche de recherche-action à partir de cette hypothèse : Les CAE comme modèle productif de la « zone grise de l'emploi » ? L'intérêt de cette démarche est d'apporter une nouvelle mise en lumière sur un sujet grâce à ces boucles abductives qui peuvent conduire à la création de combinaisons théoriques ou empiriques inattendues, et donc à la création de nouvelles perspectives de recherche.

Cette recherche-action prend ses racines de l'expérience du réel et sa pluralité et s'y appuie pour valider les hypothèses à partir du raisonnement abductif, en opposition avec l'économie 'mainstream' qui cherche la validation de ses hypothèses à travers des modèles prédictifs. Les choix épistémologiques et les démarches de recherche de la Théorie de la Régulation attestent d'un sens donné la recherche qui diverge, à travers la définition d'une économie politique, un ancrage institutionnel, l'utilisation du concept de faits sociaux, le raisonnement abductif à partir de faits stylisés ou encore la tentative de dépasser à la fois l'individualisme méthodologique et le holisme avec le concept d'holindividualisme (Arena, 1991 ; Chanteau, 2003 ; Labrousse, 2015 ; Lordon, 2007 ; Saillard et Boyer, 2010). L'enjeu est « d'identifier les mécanismes sous-jacents aux phénomènes économiques, les conditions de viabilité/non viabilité d'un mode de régulation [...], penser des scénarii envisageables » (Labrousse, 2015). A cet égard, la recherche qualitative a toute sa place dans la palette d'outils de recherche de l'économiste. Soumise à des règles méthodologiques (entretiens, observations participatives, archives, focus groupes etc.), elle favorise l'émergence de la surprise et l'identification des mécanismes causaux, la mise à l'épreuve des théories, la contextualisation et la compréhension des motivations et des représentations des praticiens (qui ne sauraient être postulées a priori). Tout comme les recherches quantitatives, les recherches qualitatives disposent de ses propres règles de scientificité. L'articulation entre la théorie de la régulation et les pratiques de recherche en économie sociale trouve ici une perspective épistémologique commune qui apparaît dans les écrits de Draperi : « La démarche essentiellement inductive propre à l'économie sociale [...], l'infinie diversité et complexité des situations des personnes et des territoires » induisent l'impossibilité de se référer à un « one best way » cher à l'économie libérale » (Draperi, 2010 ; Vandernotte, 2012).

Cette première partie visait à poser l'ancrage à la fois épistémologique, philosophique de la démarche de la recherche-action en économie. Nous avons défini la recherche-action, que nous avons mis en perspective avec la philosophie pragmatiste, avec la mobilisation de l'enquête et de l'abduction, dans une vision institutionnaliste de la recherche en économie. La théorisation est questionnée par l'expérience tout comme la pratique est questionnée par la théorie. Il s'agit maintenant de voir concrètement comment cette démarche en boucle peut se mettre place.

II- La recherche-action en application

« Parce que la créativité [...] est en chacun d'entre-vous... Il y a un petit trésor en vous, il y a un petit Dieu en vous, une petite fée espérance en vous. Mais elle est cachée, elle est occultée, elle est inhibée, elle est matraquée même par l'environnement. C'est à vous de la faire sortir... » (Desroche, 1992, p. 14)

Après avoir exposé la réflexion épistémologique et l'ancrage philosophique qui caractérisent cette recherche-action réalisée aux côtés de trois cas de Coopératives d'Activités et d'Emploi, nous allons préciser concrètement comment cette enquête, à partir de trois cas s'est construite et se met en œuvre, en s'intéressant à la triangulation pour assurer la démarche scientifique. Ainsi, nous reviendrons sur la genèse de cette recherche-action dans un premier temps, pour ensuite expliciter le déroulement de l'enquête.

A- Genèse & co-construction du projet de recherche

Cette recherche-action prend ses racines dans l'expérience même de la coopération à travers la découverte d'une organisation œuvrant au dépassement d'une dichotomie institutionnalisée entre le capital/le travail, l'employeur/le salarié. La réalisation d'un Master 2 en apprentissage, a permis la découverte, de l'intérieur, d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi, renforcée par des rencontres avec des chercheurs ainsi que d'autres CAE (Oxalis, Artenréel, Élan Créateur, Vecteur Activités, etc.). La position d'étudiante-apprentie favorisait une posture à mi-chemin entre chercheuse et travailleuse impliquée : position « du dedans » propice à la compréhension du fonctionnement, des enjeux économiques et politiques et des relations salariales au sein de la coopérative, mais en observant de l'intérieur, avec les yeux d'une néophyte attentive notant ses apprentissages, ses questionnements et détaillant les différentes situations rencontrées. La découverte de cette entreprise au projet politique affirmé face à une situation économique dégradée, ainsi que l'originalité de son fonctionnement ont suscité des questionnements qui ont débouché sur une implication au sein des projets de recherche de la coopérative. Des temps de rencontres avec des chercheur.e.s sur des thématiques liées aux activités de la coopérative, la participation à des initiatives de recherche-action et l'implication au sein de la Commission Recherche ont alimenté à la fois le corpus de références théoriques en économie sociale et sur les coopératives, tout en aidant à construire une appréhension distanciée de la coopérative. L'initiation de la démarche de recherche-action permanente, particulièrement ancrée dans les pratiques de Coopaname fut également motrice de ce cheminement intellectuel et expérientiel. Un an et demi avant le début de la thèse, la chercheuse a vécu une expérience coopérative tout en faisant progressivement émerger un projet de recherche. L'ensemble des données recueillies sont intéressantes car elle racontent aussi le regard de la chercheuse dans son appréhension progressive de la coopérative : du regard néophyte étonné par l'ensemble des situations nouvelles qui s'offre à elle, jusqu'au regard actuel et future, avec une plus fine connaissance des caractéristiques, la fabrication d'un regard distancié plus critique sur l'objet d'étude.

Pour construire ce projet de recherche, une étape importante a été la réalisation d'une autobiographie raisonnée (Desroche, 1985 ; Draperi, 2016). Vue comme une auto-formation, elle constitue un préalable structurant la démarche de la recherche-action et d'enquête, dans la mesure où elle permet de faire état du capital expérientiel du chercheur-praticien. Ce travail de « maïeutique d'entraînement mental », dont la première étape est la « maïeutique d'accouchement mental », va de l'action à la recherche et de l'expérience à l'expression, qui fait écho au va-et-vient et l'abduction. « Il s'agit de transformer [une] expérience vécue en projet à validité scientifique » (Mias, 2005, p. 5). En cela, l'autobiographie raisonnée contribue à faire émerger une conscience décalée de l'expérience, permettant de se distancier de sa pratique pour la surplomber (émergence du doute), et parvenir à cet état de non jugement, en réalité un exercice constant tout au long de la recherche, et non acquis, qui permet le déroulement de l'enquête (Desroche, 1990). « L'autobiographie inscrite dans une visée de production de recherche est l'étape incontournable pour que les individus puissent « saisir » ce qui est de leur croyance de ce qui est un objet à construire dans une distance scientifiquement établie » (Mias, 2005, p. 4). Le

récit réalisée à partir de l'exercice de l'autobiographie raisonnée a permis de faire découler un projet de recherche-action. Nous avons poursuivi ce travail avec une auto-analyse (Noiriel, 1990). En écrivant également les attentes ou les enjeux de cette recherche, ce travail a permis de prendre une distance sereine avec l'objet de recherche. L'expérience de situations vécues au sein des CAE ont ainsi permis de faire émerger des questionnements bloquants, ou plutôt des situations inattendues, qui ont été problématisées pour construire le projet de recherche.

La construction de la question de recherche s'est faite en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, à savoir Coopaname, le directeur de recherche ainsi que les autres coopératives. Ces échanges ont permis de faire émerger une problématique et de travailler d'emblée la démarche d'enquête. Cette forme de contractualisation est particulièrement importante afin de déterminer la finalité de la recherche, les enjeux de chacun, les temporalités et enfin les rôles attribués à chaque partie prenante pour assurer un bon déroulement du travail de recherche. C'est bien ce « cadre éthique négocié et accepté par tous » que nous avons cherché à construire (Liu, 1997, pp. 97). A partir de la typologie de recherche-action de Desroches et Paillé, nous avons pensé l'articulation duelle entre recherche et action et précisé les objectifs de recherche. La construction de la recherche se fait en lien avec les praticiens selon les objectifs de recherche et contribue à définir à la fois le déroulement de la recherche, la posture du chercheur, la place des praticiens dans le processus de recherche et enfin la forme des résultats de la recherche. L'articulation des rôles des différentes parties prenantes de toute recherche, à savoir le chercheur vis-à-vis du praticien distingue la démarche de recherche-action d'autres méthodes de recherche. Le praticien occupe une place particulière, qui dépasse celle d'« observé » et/ou de « receveur du livrable ». C'est ce qu'exprimait un coopérateur lors de l'« apéro recherche-action » : « En recherche-action, c'est tous ensemble. Nous ne sommes pas des cobayes que l'on regarde ! ». C'est une dimension collective voire coopérative qui ressort des démarches de recherche-action (Courtois et Labbé, 2015). Un travail fondamental et exigeant de co-construction, réunissant chercheurs et praticiens, permet d'élaborer le processus de recherche et son aboutissement.

Ce projet de recherche a pu être concrétisé avec Coopaname dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche. C'est en cohérence avec une pratique historique de la recherche-action inscrite au cœur du projet de la coopérative. Dans un article écrit en 2009 par deux des co-fondateurs de la coopérative, qui après avoir constaté le peu d'écrits sur les CAE, et la difficulté pour définir ce qu'étaient ces coopératives, ils affirment : « Notre démarche est fondamentalement celle de la recherche-action, empruntée par des praticiens des CAE, acteurs de l'expérience Coopaname. [...] Elle est donc le fruit d'un constant travail de distanciation et de questionnement sur une pratique professionnelle singulière, expérimentale, et encore peu abordée par des chercheurs issus de l'université » (Sangiorgio et Veyer, 2009, p. 53). Cette « éducation permanente » (Desroches, 1971) se concrétisent par différents temps sous forme d'ateliers, de débats et de conférences avec des chercheurs, permettant aux coopératrices de pouvoir comprendre leur entreprise et aussi de s'impliquer dans la vie coopérative. La sociologue Antonella Corsani, qui étudie la CAE depuis quelques années, remarquait lors d'une réunion de recherche que « faire de la recherche sur Coopaname, c'est faire de la recherche sur de la recherche. » Le projet politique et économique de Coopaname s'est construit grâce à une pratique de la recherche-action. Le symbole de ce choix politique se traduit par la création d'une commission recherche qui a permis aux acteurs.rice.s de prendre du recul, d'expliquer, de partager en interne et avec l'externe, les enjeux et les réalités de la coopérative. « La commission Recherche a été la première commission mise en place à Coopaname [2007]. Elle n'a jamais eu de coup de mou. Il y a une grande envie de s'insérer dans un monde différent. Le fait de ne jamais prendre les choses pour acquis et toujours avancer. Même si c'est déconnecté de son activité. » Ce qui est ressorti des réflexions coopératives sur la recherche-action. Une coopératrice considérait que « cette façon d'exercer nos activités a besoin d'être nourrie par un exercice de réflexion et de mise en résonance. » Une autre soulignait en quoi cette démarche été liée à un projet plus global : « En recherche-action, il s'agit de modéliser et défendre une

idée qui va mobiliser vers un projet sociétal. On ne peut pas s'engager sur une action tant qu'elle n'a pas été appropriée. » Enfin, un autre coopérateur se félicitait de la manière dont cette démarche était distillée partout dans la coopérative : « A Coopaname, on essaie d'injecter de la réflexion et des éléments pédagogiques à chaque étape. Il y a une petite démarche de recherche-action un peu partout. Et cela demande un effort considérable. » Ainsi, ce travail de recherche-action sur de la recherche-action apparaît comme une forme de mise en abyme de l'objet de recherche. C'est de cette expérience et de recherche-action permanente que le projet de thèse s'est nourri.

La littérature économique sur les CAE reste encore limitée, les productions scientifiques étant majoritairement en sociologie et en gestion (Brûlé-Gapihan et Boudes, 2015 ; Corsani et Bureau, 2014 ; Darbus, 2008 ; Stervinou et Noel, 2008). Cette recherche se caractérise par l'expérience et l'exploration du sujet. C'est donc une recherche compréhensive que nous avons choisi de réaliser. Si une recherche sur Coopaname aurait pu avoir du sens, le travail sur le projet de thèse à partir notamment de l'autobiographie raisonnée ainsi que les rencontres régulières avec d'autres coopératives d'activités et d'emploi a permis de souligner la nécessité d'élargir ce travail de recherche à d'autres coopératives afin d'avoir la possibilité de réaliser une analyse comparative pour travailler sur le modèle productif des CAE. En effet, dans le cas d'une recherche exploratoire, l'étude de cas permet cette ouverture à des perspectives d'analyses et de compréhensions divergentes. Si l'approche statistique vise à la recherche de lois universelles avec un nombre restreint de variables sur un ensemble de cas le plus large possible, à l'inverse l'approche par l'étude de cas vise à décrire les contextes des phénomènes analysés dans une perspective comparative autour de deux ou trois cas maximum (Théret, 1997, p. 168). La finalité est différente. L'étude de cas a une visée exploratoire, en vue « de découvrir des problématiques nouvelles, de renouveler des perspectives existantes ou de suggérer des hypothèses fécondes » (Grawitz, 1993). Démarche préalable pour étudier le champ des possibles de manière empirique, elle permet de cerner une situation, une organisation ou un encore événement dans son contexte afin de décrire et comprendre la manière dont l'objet de l'étude y évolue, comment il se développe. En d'autres termes, c'est une « enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans lequel des sources d'informations multiples sont utilisées » (Yin, 1989, p. 21). Le champ des modèles économiques des CAE restent encore incertain dans la littérature économique et dans les recherches-actions déjà réalisées. Quelques mémoires de dirigeants de coopérative d'activités et d'emploi, réalisés dans le cadre du diplôme « Dirigeant de coopérative d'activités et d'emploi » au Cnam, abordent le sujet mais de manière partielle. Les travaux restent centrés sur les valeurs ajoutées des CAE, les choix de gestions des entrepreneurs, l'accompagnement, la mutualisation d'emploi. Les travaux de recherche sur le modèle économique des CAE restent peu nombreux, rendant nécessaire et pertinent le choix d'une étude de cas.

La représentativité dans l'étude de cas ne tient pas au nombre de cas mais plutôt « à la somme des qualités » mis en relief à travers la théorie mobilisée pour l'étude en question (Hamel, 1997, pp. 91-92). Trois cas ont été sélectionnés. Concernant le choix des cas, l'un semblait évident, à savoir Coopaname, la coopérative portant la Cifre. Néanmoins, sa particularité en termes de taille, de lieu de développement (Paris, Ile-de-France) n'en faisait pas un objet de recherche unique pertinent pour un travail de thèse, puisque l'objectif de recherche était de commencer une réflexion sur le modèle économique des CAE. L'enjeu était donc de trouver des coopératives aux caractéristiques différentes voire contradictoires de Coopaname. Si la diversité en termes d'implantation (métropole, en milieu rural), de taille, de spécialités (des métiers accueillis), de modèle économique (coopérative ouverte, coopérative semi-ouverte) était une caractéristique importante un certain nombre de caractères communs étaient recherchés également : l'ancienneté (afin de pouvoir avoir des chiffres sur un temps à moyen terme), la construction d'un projet politique définissant le projet économique de manière effective, une gouvernance complexe (avec conseil d'administration, direction ou un multi-sociétariat), un caractère innovant et enfin surtout une volonté de participer à la recherche-action. Plusieurs coopératives ont été contactées, toutes

n'ont pas donné de retour sur leur envie de participer à cette recherche-action. En effet, la mise en œuvre d'une recherche-action se caractérise également par la volonté des praticiennes de participer au projet de recherche dans la construction du savoir, critère d'importance dans cette recherche. Finalement, trois CAE, aux caractéristiques différentes mais néanmoins comparables, ont été choisies : Coopaname, (Ile-de-France), Oxalis (France) et Arternréel/Cooproduction (Alsace). Coopaname a 10 ans d'expériences et rassemble 800 travailleuses autonomes, ce qui en fait l'une des plus grosses CAE en France. Créée par le réseau Coopérer pour Entreprendre (CPE), elle reste en partie financée par les collectivités territoriales dont l'Union européenne. Coopérative ouverte, elle revendique une utopie de « mutuelle de travail ». Ses particularités sont de l'ordre du collectif avec un ensemble d'outils développés depuis sa création qui ont permis la création de synergies entre coopanamiennes et une forte culture coopérative. Oxalis, à la différence de Coopaname est implantée sur plusieurs régions françaises (8 établissements). Les prémisses du projet commencent il y a 24 ans. Aujourd'hui, elle rassemble 240 entrepreneurs. Elle est caractérisée par son auto-financement, liée à ses origines autogestionnaires, si bien qu'il faut respecter un certain nombre de critères économiques pour rentrer dans la coopérative. Son sociétariat a été rendu obligatoire il y a plus de trois ans. Particulièrement implantée en milieu rural, du fait d'un ancrage historique dans les montagnes, le mode de vie des travailleuses autonomes est caractéristique de cet ancrage. Issue de l'autre réseau des CAE (il y en a deux), elle trouve son originalité dans les liens inter-territoriaux qu'elle a créés. Arternréel créée en 2004 et membre de la Société Coopérative à Intérêt Collectif Cooproduction depuis 2011, rassemble plusieurs structures coopératives dont quatre CAE. Rayonnant sur la région d'Alsace, Arternréel est la première CAE spécialisée dans sur les métiers du spectacle et de la culture. Elles rassemblent 100 artistes-entrepreneurs. Cooproduction, plus diversifiées, rassemble 310 travailleuses autonomes. Coopérative également ouverte et membre du réseau CPE, sa spécialisation dans les métiers de la culture et du spectacle implique une organisation différente qui trouve ses origines les pratiques d'une association qui accompagnait les artistes dans le développement et la gestion de leur projet. Une analyse comparative entre ces trois structures permet de tester les diverses hypothèses du projet de recherche, du fait de leur fonctionnement similaire et de leurs caractéristiques différentes et complémentaires. Aussi la manière dont l'étude de cas a été pensée et les cas choisis ne se prétendent pas représentatifs. Il s'agit dans cette recherche davantage de construire une réflexion sur le modèle économique à partir de quelques cas emblématiques, qui pourra par la suite s'intéresser à des coopératives d'activités et d'emploi plus « standards » en termes de caractéristiques.

Pour mettre en œuvre la recherche-action, trois étapes s'articulent d'une manière chronologique : 1/ le repérage du problème et la contractualisation ; 2/ la planification et la réalisation spirale ; 3/ la théorisation, l'évaluation et la publication des résultats. A l'intérieur de ces étapes, le raisonnement abductif guidant le cheminement de pensée, le tout formant l'enquête. Nous avons exposé le contexte de genèse de l'enquête et la manière dont elle avait été construite, et surtout dans quel cadre, pour finir par expliciter le choix de l'étude de cas et de ses caractéristiques. Nous allons maintenant préciser la poursuite de la démarche d'enquête à partir de la deuxième étape et par quels moyens la scientificité de la démarche est assurée.

B- La mise en mouvement de l'enquête et la scientificité de la démarche

Dans la démarche de la recherche-action compréhensive, les liens avec les terrains favorisent l'accès à une masse de données importante, qu'elles soient issues de documents, d'observations participantes ou d'entretiens, données qu'il faut mettre en perspective avec la théorie. En sus, les relations entre chercheurs et praticiens sont sensibles et demandent une grande attention dans le processus de construction de la méthodologie afin de pouvoir mener à bien l'enquête. En recherche-action, elle est d'autant plus complexe et nécessaire qu'il existe un travail de co-construction. C'est pourquoi il apparaît nécessaire d'accorder une attention particulière sur les liens aux terrains, les modes d'observations, les grilles utilisées, la distanciation, etc. En cela, les techniques d'observations

qualitatives doivent être construites avec précisions, tout en restant souples pour pouvoir s'enrichir des données du terrain. C'est pourquoi, la difficulté dans l'étude de cas est de trouver une harmonie entre l'apport de la théorie dans l'analyse. Trois risques peuvent être identifiés : la difficulté à sortir de données empiriques pour construire une analyse et conceptualiser les pratiques, le risque d'accumulation de concepts théoriques ou encore celui de ne mobiliser qu'une seule théorie pour un cas (Dumez, 2007). En acceptant le fait inéluctable que toute théorie est une réduction, il nous faut donc travailler sur une réduction raisonnée à partir de critères de pertinence, c'est-à-dire la capacité à éclairer le réel dans sa complexité (Labrousse, 2015). Une étude de cas, du fait de son nombre limité de faits étudiés, ne permet pas de construire, de tester ou encore de vérifier une théorie. A cet égard, la description constitue un passage crucial dans la théorisation. Elle assure le passage de l'empirique au théorique. Le mouvement va de la mise en forme de données « originellement informées » ou en vrac à la constitution d'éléments organisés et « nommables » dans un cadre théorique (Hamel, 1997, pp. 74-75). Cerner, circonscrire, arranger les informations et les observations de terrain des phénomènes pour les étudier permet de mettre à jour l'objet de recherche. La description est une présentation détaillée et en profondeur de l'objet de recherche. Le processus de description aboutit à « un système ordonné de concepts, la connaissance des formes et des rapports de causalité déjà connus et établis » (Schmoller, 1905, p. 102). La description permet ainsi de partir de données empiriques pour passer à l'abstraction. Nous distinguons notre travail de la monographie qui apparaît comme une étude complète et détaillée sur un objet. L'étude de cas implique un travail de description, étape essentielle dans le processus d'analyse, avant l'exercice de confrontations et de tests des hypothèses.

En effet, l'historique de la chercheuse est à la fois très riche mais aussi encombrant pour la recherche. Les écrits, les notes, les enregistrements, les anecdotes, les expériences, les documents sont nombreux, grâce à la position au cœur du processus, ce qui rend leur traitement complexe. L'enjeu est d'être en capacité de trier l'ensemble de ces données pour élaborer une vision explicative et un cadre compréhensif clair. Cette richesse de données, de matériaux de recherche parfois contradictoires permet néanmoins de réaliser une triangulation des données, renforcées à la fois par la Cifre, la démarche de recherche-action et les trois terrains de l'étude de cas. L'enjeu de la triangulation consiste à partir des données de terrain extraites, qui s'appuient sur des théories, à réintroduire les découvertes dans le processus de recherche (Saint-Luc, 2012). Le passage de données empiriques à la conceptualisation théorique met en exergue une tension constante entre le pôle subjectif (la croyance) et le pôle objectif de la connaissance (la réalité), soit les deux points de référence de la validation de la vérité (James, 1907). Morin situe ainsi la recherche-action « dans une vision praxéologique du monde », en insistant sur « la dialectique entre les faits objectifs et les faits subjectifs ». C'est à travers une forme de spirale que la recherche-action parvient à articuler ces tensions, des boucles récursives se mouvant en permanence de la recherche à l'action et de l'action à la recherche. « La validation des sources avec d'autres jusqu'à ce que l'interprétation ait été suffisamment corroborée » (Morin, 1985, p. 33). La vision dialogique de la recherche implique une capacité à la fois à s'imprégner du réel et à expérimenter les situations. Elle fait écho à la méthode abductive caractérisée par une résilience dans la recherche qui révèle sa cohérence scientifique à travers la triangulation.

A travers le raisonnement abductif et la triangulation, il s'agit de créer et répondre aux résistances qui apparaissent dans l'étude de cas. La triangulation permet de croiser les informations récoltées sur l'objet de recherche ou les cas étudiés avec des concepts théoriques, il apparaît possible d'avancer vers la production d'une connaissance scientifique. En cela le rôle de la comparaison et de la typologie dans le processus de théorisation est important (Labrousse, 2015). La multitude des éclairages de couleurs et d'intensité différentes contribuent à mettre en lumière différents aspects de l'objet de recherche permettant d'aboutir à terme à une hypothèse « la meilleure », pour répondre à la problématique identifiée au départ, au moment du doute. Ce sont les éclairages, par leur diversité théoriques (concepts), empiriques (observations, anecdotes, analyses documentaires), qui permettent de saisir des facteurs similaires et/ou contradictoires. Le travail de typologie et de caractérisation des

différentes théories mobilisables permet d'étudier et de tester le panel d'hypothèses envisageables voire de créer des résistances, en s'intéressant aux cas extrêmes ou « déviants ». Concrètement, ce processus de triangulation conduit à la création d'une carte heuristique des hypothèses théoriques possibles. L'approche spiralee de la recherche-action favorise la possibilité d'observer deux fois le même fait social, sous des angles différents, que ce soit par les praticiens, par les chercheurs, ou encore par le biais d'un cadre théorique ou différents ancrages disciplinaires. L'issue de l'enquête réside dans la capacité à exercer ce travail d'analyse et de confrontations de chaque hypothèse ayant émergé des expériences empiriques, des conceptualisations et de la mobilisation de concepts théoriques afin de cheminer vers celle qui apparaît comme la plus pertinente.

Concrètement, cette phase de triangulation se décline dans la deuxième phase de l'enquête. A partir d'un échantillon de coopératives limité, il s'agit de construire une trame commune d'analyse avec des mises en perspectives et des points de comparaison entre les différents terrains observés. La CAE ne représente pas un modèle dominant comme le secteur automobile (étudié par Boyer et Freyssenet, 2000). Au contraire, dans la lignée des organisations de l'économie sociale et solidaire, elles se présentent comme des expérimentations⁴. Pour dépasser le cadre anecdotique des trois cas et tenter de monter en généralité, une grille d'analyse commune a été construite à partir de repères, issus du modèle productif (Boyer et Freyssenet, 2000), des concepts théoriques caractérisant les organisations de l'économie sociale (Draperi, 2011) et les coopératives (Charmettan et al., 2015 ; Vienney, 1982) ou encore les CAE (Bodet et De Grenier, 2011 ; Bodet, De Grenier et Vallade, 2015 ; Brûlé-Gapihan et Boudes, 2015 ; Charmettan et al., 2015 ; Darbus, 2008 ; Sangiorgio et Veyer, 2009) et aussi à partir des observations participantes réalisées. A partir de la matière recueillie, l'enjeu est d'élaborer ensuite des outils de classifications et de diagnostics essentiels pour franchir cette étape de la recherche.

C'est par le travail descriptif que nous avons commencé pour expliciter les faits économiques, sociaux et politiques relatifs aux coopératives étudiées. Il se traduit par une mise en perspective des données empiriques, documentaires, théoriques récoltées à travers cette grille commune de travail. A partir de ces tableaux à la fois rassemblant des données quantitatives (chiffre d'affaires, nombre de travailleuses autonomes, nombre de collectifs, nombre d'associées, capital sociale) et des données qualitatives (organisation de la gouvernance, gestion des activités des travailleuses, fonctions mutualisées, etc.), nous avons élaboré un récit décrivant et analysant les modèles économiques des CAE. C'est à partir de ces tableaux et de ces récits que des questionnements sont construits, en lien avec les thématiques identifiées, pour construire un cadre de compréhension théorique des modèles économiques. Pour réaliser cette description des cas, nous avons construit des grilles d'analyses utilisées lors des observations participantes et des entretiens afin de pouvoir compléter au-fur-et-à-mesure des terrains réalisés. Bien sûr ces grilles ont évolué en fonction des données récoltées empiriquement et de la mobilisation de concepts empiriques permettant de les comprendre et les analyser, dans ce mouvement de va-et-vient entre expérience et théorisation. Par la suite, en confrontant les différences, en point les points communs, nous avons pu construire une carte heuristique plus abstraite.

En parallèle, nous avons construit plusieurs questions de recherche pour cerner le sujet et différentes thématiques en vue de répondre à la problématique posée initialement, grâce aux premières données récoltées et aux concepts théoriques pouvant être mobilisés. Ce découpage du sujet sert à faciliter le déroulement de l'enquête, et l'ordre des questions, des thématiques n'est pas anodin. Il ne s'agit pas de fragmenter le sujet, mais de construire des hypothèses progressivement afin d'imaginer un modèle d'analyse global final. La première thématique tourne autour de la signification du travail dans une CAE, une Scop. La deuxième concerne les rémunérations ou réciprocités qui permettent de le valoriser. La réflexion se poursuit autour des caractéristiques de

⁴ Historiquement, c'est la manière dont se présentaient les CAE. Néanmoins, nous constatons que la tendance actuelle trouble un peu cette vision. La loi ESS de 2015, qui institutionnalise les CAE et le statut d'entrepreneurs-salariés, ainsi que la politique de labellisation mise en place par CPE tendent à remettre en question cette vision.

la production dans les CAE. A partir de là, il s'agit d'analyser les relations de travail qui se développent dans les CAE, et donc la question de la gestion des activités productives de la coopérative. Nous interrogerons sur les éléments de gouvernance qui assurent l'unité des coopératrices et comment la culture coopérative est portée par les coopérateur.trice.s. Enfin, nous questionnerons la cohérence du projet politique et du projet économique. En sus, de ces thématiques, plusieurs tensions transversales ont été identifiées. Elles servent de fil conducteur pour traiter l'ensemble de ces questions : individuel/collectif, économique/politique, autonomie/dépendance, autogestion/institutionnalisation. Chaque question est traitée dans un premier temps grâce à une dynamique de boucles réflexives entre lectures théoriques, analyses documentaires, données récoltées et les enquêtes réalisées. Ensuite, des entretiens exploratoires basés sur une grille, élaborée suite à la première phase, ont été effectués. Vient ensuite l'étape de la triangulation. A partir ces grilles d'analyses, ces tableaux, ces questionnements et des axes de tensions transversales, une carte heuristique est élaborée. Elle permet de mobiliser les expériences réalisées et données empiriques récoltées, en les confrontant avec des concepts théoriques, qui peuvent mobiliser plusieurs disciplines.

Bien sûr, tout au long de ce processus des fiches des avancées de la recherche sur chaque thème sont créées, ainsi que des 'apéros recherche' réguliers afin de permettre aux acteurs de pouvoir suivre l'évolution de la recherche, mais aussi pouvoir être partie prenante aux discussions de la troisième étape. L'idée est de créer des rencontres régulières. Il y a aussi des temps de partage et de transmission des recherches réalisées à travers les apéro recherche organisés par la Commission recherche de Coopaname notamment, des réunions de travail avec la Commission recherche mais aussi les membres des autres coopératives étudiées. En sus, de nombreux temps informels permettent de présenter et discuter les avancées de la recherche. Les fiches synthétiques, diffusées bimestriellement, à l'ensemble des membres des deux coopératives favorisent la diffusion des premiers résultats de recherche, mais aussi l'implication des praticiennes intéressées dans les temps d'analyse ouverts organisés, les entretiens ainsi que les focus groupes. Ces outils et ces temps sont essentiels dans le cadre du déroulement de cette recherche-action.

La dernière étape du processus occupera la dernière année de thèse et consistera à la fois dans la réalisation de focus groupes dans chaque coopératives avec des coopérateur.trice.s reflétant la diversité des profils, de l'ancienneté des coopérateur.trice.s, mais aussi dans l'organisation de séminaires de recherche dans chaque coopérative puis mélangeant les coopératives avec la proposition d'une typologie de modèles économiques. La finalité de la recherche est la rédaction et la soutenance de thèse. En sus, il est prévu de réaliser une synthèse des travaux et de ses résultats à destination des CAE étudiées afin de proposer un outil de recherche-action facilement mobilisable par les praticiennes, dans cette vision de transformation sociale et de retour vers l'action.

La triangulation, qui raisonne avec l'abduction et la méthode de l'enquête, constituent des rouages essentiels du processus de théorisation, à partir des données empiriques récoltées dans le cadre de l'étude de cas. Ce processus de confrontations d'idées et d'hypothèses assure un regard critique à la fois sur les concepts théoriques mais aussi sur les données empiriques, permettant l'émergence de savoirs scientifiques vérifiés et prouvés. Nous venons de présenter plus précisément comment nous avons construit l'enquête à partir d'une vision épistémologique et philosophique de la recherche-action. La mise en application de cette méthode vise à assurer l'issue de la recherche et la scientificité des savoirs produits. Nous avons commencé cette démonstration avec l'origine de la recherche, à savoir l'expérience, et comment instaurer un raisonnement sur l'objet de recherche, nous venons d'en préciser le déroulement, nous allons maintenant terminer par les finalités et les implications à termes de la recherche-action en économie.

III- Les enjeux de la recherche-action

« *Qu'est-ce que la recherche-action produit pour la coopérative ? Il y a une dynamique de recherche qui*

permet d'avoir une forme de réflexivité. C'est un processus très long de transformation sociale. La puissance de ce mouvement est d'être capable de créer de nouvelles normes et de nouveaux processus. Essayer d'être en permanence sur la construction du savoir avec les acteurs. Il y a quelque chose de l'ordre de l'invention de la solidarité. »

Un coopérateur, Apéro recherche-action Coopaname, 11 février 2016

La démarche pragmatiste de recherche-action se distingue par une dynamique réflexive en boucle : la production de savoir commence, passe et se termine par le concret, à savoir l'expérience. Nous mettons en évidence dans cette partie différents enjeux d'une recherche-action en économie. Tout d'abord, nous aborderons la recherche-action comme une co-formation. Vectrice d'encapacitation des praticiens, elle renforce la démocratie interne dans une organisation économique, grâce à la transmission des connaissances co-produites, ce qui nous permettra de mettre en perspective les relations entre chercheurs et praticiens. Dans un deuxième temps, nous soulignerons la portée réformatrice de la démarche de recherche-action.

A- Une démarche pédagogique au service de la démocratie

Une coopératrice de Coopaname expliquait lors d'une réunion de la Commission recherche, l'importance de ce que représentait l'idée d'entreprise apprenante pour elle, comme un collectif apprenant. « L'éducation populaire, ça me parle ! A partir de la 'praxis', de l'expérience, on en fait quelque chose pour soi, pour les gens, pour le projet d'entreprise ». Au cœur de l'ESS, du projet coopératif, la 'praxis', peut-être aussi vue comme une « pédagogie en activité, pas seulement une pédagogie du projet pour demain ou après demain », une « pédagogie de la défatalisation de ce qui advient... de la lucidité, de la résistance à un tout », bref, « une pédagogie de l'initiative citoyenne » (Maurel, 2011, p. 120). L'ESS apparaît « à la fois un produit de l'éducation populaire et un acte d'éducation populaire qui en constitue sa dimension culturelle » (Maurel, 2011, p. 120). La recherche-action est une démarche d'éducation populaire, qui à partir de l'expérience, vise à mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre grâce à un travail d'autoformation et de distanciation.

L'acquisition de savoirs se réalise à travers l'expérience à condition que les personnes soient en mesure d'« apprendre à apprendre », ce qui nécessite une formation à un entraînement mental. L'enjeu pour les praticiens est d'être en capacité de produire « une réflexion qui dépasse les impressions pour parvenir à une expression » (Desroche, 1976, p. 232). Ce résultat ne peut être acquis que par des navettes entre les deux champs d'observation. Ce que Desroche propose ce n'est pas « un enseignement à consommer mais une recherche à produire, recherche choisie et équipée à partir du potentiel constitué précisément, et en entrée de jeu, par chaque expérience vécue. » L'expérience à travers une pluralité de situations permet de produire du savoir grâce à l'acquisition d'une capacité à analyser les choses de manière relative, propice à l'émancipation de l'individu, désormais en capacité de se faire son propre jugement.

A travers cette vision de l'éducation, c'est l'autonomie qui transparaît. Chacun devient en mesure de pouvoir comprendre la situation dans laquelle il vit. Il dispose des outils pour pouvoir se distancier par rapport aux réalités vécues afin de se créer son propre jugement. L'autonomie de la personne est favorable à l'émancipation grâce au savoir et contribue à assurer une pleine citoyenneté donnant la possibilité aux individus de participer réellement aux temps démocratiques. Rappelons qu'en son temps, Dewey avait créé des « écoles laboratoires », dans lesquelles le principe était que « La conduite du projet ordonne la quête de connaissances ». L'activité était au centre du projet politique de ces écoles, « l'expérience formatrice de soi » (Rozier, 2010). Cette philosophie éducative fait écho aux travaux de Desroche sur l'éducation permanente dans laquelle l'expérience du savoir se trouve au centre (Desroche, 1981). La conceptualisation de la recherche-action qu'il a réalisée à destination des praticiens de l'économie sociale, il l'a mise en œuvre au sein du collège coopératif, de l'université coopérative internationale et avec le diplôme des Hautes Études en Pratiques Sociales. L'expérience, construite et guidée, dans

un processus d'autoformation créé le savoir. Pour Berger, cette co-formation favorise une forme de professionnalisation, « c'est-à-dire la capacité d'un corps social déterminé à ne pas être simplement l'exécutant de savoirs, à ne pas se plier à des savoirs sur soi élaborés ailleurs, mais à être en quelque sorte constructeur de l'autonomie de son action et finalement de sa capacité à « professer », à enseigner lui-même ses membres » (Berger, 2003, pp. 15-16). La co-formation permet de replacer la question du sens au cœur de l'exercice quotidien des pratiques professionnelles. La recherche-action peut prendre plusieurs formes comme l'a montré Desroche et implique plusieurs acteurs, chercheurs voire une imbrication des deux. Il y a un enjeu de transmission, de partage des savoirs et des analyses afin que chacun puisse s'approprier les savoirs produits (Desroche, 1990b, pp. 110-113).

La recherche-action, ce n'est pas seulement des praticiens faisant le choix d'une démarche de recherche-action, c'est aussi des chercheurs proposant un travail de co-construction d'un bout à l'autre de l'enquête entre chercheurs et praticiens, pour ne citer que quelques formes de recherche. L'enjeu fondamental réside dans la transmission de connaissances. Construire des interactions dynamiques et formatives entre partenaires se révèle être un processus complexe, difficile et long. Le processus d'enquête joue un rôle crucial dans cet apprentissage à la recherche-action, car les parties prenantes sont diverses et elles n'ont pas toujours le même vocabulaire, les mêmes références, ni les mêmes expériences (Rozier, 2010). Ces apprentissages croisés ne peuvent se faire que dans un cadre assurant confiance et transparence, permis par la formulation d'un contrat implicite entre les personnes impliquées. Ce cheminement de co-construction de l'enquête constitue en lui-même un apprentissage, et est lui-même producteur de savoir. En faisant émerger à la fois l'objet de recherche, la question de recherche et puis l'analyse, elle incarne la pédagogie même de l'enquête. En favorisant la pluralité des regards sur une question ou sur un objet, la recherche-action permet une construction d'un savoir ouvert, pluriel et appropriable par tous. Chacun devient en mesure de pouvoir contribuer à poser des questions, proposer des analyses qui permet de dépasser la dichotomie entre le monde de la recherche d'une part, et le monde des praticiens d'autres parts.

A l'initiative des praticiens, il s'agit de prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes en les conceptualisant pour pouvoir comprendre, agir et transformer leur organisation, leurs pratiques. A l'initiative des chercheurs, il s'agit de transformer leurs pratiques de recherche, notamment leurs techniques d'enquêtes sociales de terrain, en travaillant davantage avec les praticiens, pour mieux comprendre leurs actions et être en capacité d'apporter des éclairages nouveaux en vue de produire des connaissances scientifiques. Un coopérateur y voyait une logique de don, contre-don : le praticien accepte de prendre du temps sur son travail pour parler de ses pratiques, permettre au chercheur de mieux le connaître pour saisir le phénomène étudié ; le chercheur accepte de partager son savoir et son analyse et permet au praticien d'apprendre aussi à se poser des questions, à se distancier de son expérience. La Commission recherche représentait pour une coopératrice « un lieu pour retrouver un peu le centre, pour faire le point sur des choses qui sont moins directement liées dans l'urgence. On a besoin d'avoir de la ressource, du débat de fond »⁵. Notons enfin l'importance du travail de construction des postures afin qu'il n'y ait pas de hiérarchie dans les prises de paroles ou les propos pris en compte. Il ne s'agit ni de mettre en avant la parole des chercheurs que celle des praticiens. En effet, « la recherche-action débouche sur une nouvelle posture et une nouvelle inscription du chercheur dans la société, par la reconnaissance d'une compétence à la recherche de praticiens du social » (Barbier, 2003) Les outils d'éducation populaire permettent de travailler ce biais. L'idée est de trouver un équilibre entre ces tensions dans le processus de construction de l'enquête et de co-formation.

La question des outils de la circulation des savoirs se pose alors. Comment favoriser la circulation des savoirs durant une recherche-action ? Les productions scientifiques sont les communications pour les colloques, les articles de recherche, les conférences ou encore les posters. Ces formats de restitution ne sont pas toujours adaptés à la démarche : il y a nécessité de les faire évoluer. Mais, la recherche-action invite à imaginer d'autres

⁵ Propos recueilli lors d'une réunion de la commission recherche, septembre 2015

outils pour partager et faire circuler les savoirs. Des documents synthétiques, les réunions ouvertes, les focus groupe, les 'apéros recherche', les table-rondes, les universités font partie de ces outils. Coopaname présente ses « universités a-saisonnées » annuelles comme : « le temps fort du débat démocratique au sein de la coopérative, le moment privilégié d'échanges autour de son projet politique. Elles sont aussi l'occasion de rendre compte des travaux de recherche initiés par Coopaname, et de les alimenter dans une démarche de recherche-action. »⁶ Une coopératrice –par ailleurs sociologue– utilisait la métaphore d'une caisse de résonance entre la présentation des travaux de recherche et l'imprégnation des analyses des pratiques par les praticiennes qui renvoient leur regard critique.⁷ Dans le cadre de cette recherche-action, des fiches thématiques sur les avancées de la thèse visent à partager les premières analyses de manière synthétique et avec pédagogie, notamment dans le choix du langage. « S'approprier la recherche, pour la pratique, cela signifie rendre la recherche opérante dans la pratique. S'approprier la pratique, pour la recherche, cela signifie rendre la pratique opérante dans la recherche. Ces deux types d'appropriation ne sont possibles que si pratique et recherche savent chacune approprier leur champ à celui de l'autre » (Bataille, 1983, p. 31). Cette logique de partage et d'appropriation implique la question des moyens de d'échanges et de transmissions, qui peut néanmoins rester insuffisantes si un langage commun n'est pas créé.

Toute pédagogie implique une question de vocabulaire. Dans le cas d'une recherche-action, les langages des praticiens, des chercheurs, ne sont pas toujours communs. L'un comme l'autre peuvent apparaître complexes pour chacune des parties : trop techniques, trop abstraits. Pour assurer le déroulement de l'enquête et un vrai partage des connaissances autour de discussions, il est essentiel de construire un langage commun. Par ailleurs, tout au long de l'enquête, il s'agira d'assurer un travail de définition et de précision des mots. « Pour que les échanges fonctionnent de manière positive, il est nécessaire de faire preuve d'aptitudes relationnelles, organisationnelles, communicationnelles : construire un langage commun entre personnes issues de différents groupes professionnels passe par des obstacles à franchir, des difficultés à surmonter lors des confrontations » (Saint-Luc, 2012, p. 6). Le risque réside dans la simplification du langage au détriment de l'analyse en question. De fait, dans la construction de toute analyse, il y a nécessité de dépasser le discours commun pour qualifier précisément les faits sociaux étudiés. En cela, les chercheurs ont un travail de pédagogie sur le langage à réaliser afin de permettre aux acteurs de se saisir des analyses.

« La recherche-action est donc avant tout une démarche et un processus de construction permanente où alternent action, élaboration de connaissances et formation (incluant auto et co-formation) » (Vandernotte, 2012, pp. 18). Ce développement professionnel par la recherche vise à théoriser la pratique pour construire des « savoirs actionnables » (Gérard C., 2010) et donc transférables. La recherche-action se présente ainsi comme une pédagogie des savoirs qui par ces apprentissages et cette co-formation contribue à créer une culture commune. La dimension de pratique collective de la recherche à travers le travail de co-construction, les réflexions croisées chercheurs-acteurs, la transmission de savoirs favorisant des apprentissages sociaux, contribuent à structurer l'identité du groupe social (Berger : 2003). Ce travail met en perspective une vision engagée de la recherche avec une perspective démocratique et éducative. Le collectif de chercheurs-acteurs se trouvent dans une position hybride qui nécessite d'être « capables de coopérer et de communiquer sur le « pont » reliant les rivages de la recherche et de l'action et que constitue [pour Bataille] la recherche-action » (Courtois et Labbé, 2015). Aussi le processus d'enquête, à travers l'ensemble de ces échanges, de discussions, contribue à renforcer une identité commune, ancrée notamment autour d'une démarche commune, un langage commun, des savoirs communs créant une identité partagée. « [La Recherche-action] permet l'apprentissage social et contribue à l'« empowerment » communautaire, dans le sens où elle valorise la capacité d'une communauté –quelle qu'elle soit– à analyser sa situation, à définir ses attentes ou ses problèmes et à créer les moyens de satisfaire les premières et de

⁶ Source : Document de communication pour les Universités d'Automne 2013

⁷ Propos recueilli lors d'une réunion de la commission recherche, septembre 2015

résoudre les seconds » (Christen-Guessaz, 2006, pp. 21-39) Lors d'un apéro recherche, un coopérateur voyait dans la recherche-action un moyen de « réfléchir à ce que l'on fait et comment on institue ce que l'on est. »⁸ Le groupe social élabore des « savoirs propres » ou des « savoirs sur soi » et leur donne les moyens de se comprendre et d'analyser leurs pratiques. « Il existe un rapport étroit entre la production de connaissances et la capacité d'un groupe, d'une classe sociale, d'un ensemble professionnel, de se produire comme collectif, c'est-à-dire de se poser à la fois comme sujet mais aussi comme réalité sociale à reconnaître. C'est par le même processus que différents groupes sociaux à la fois produisent des connaissances et se produisent en tant que groupes à reconnaître » (Berger, 2003, pp. 14-15). La recherche-action se présente ainsi comme une « auto-formation coopérée » dans le cadre d'une organisation apprenante, d'un collectif (Saint-Luc F., 2011).

« Science à visée émancipatoire » la recherche-action est une auto-réflexion à visée transformatrice, démocratique et formatrice (Morvan, 2013), comme une forme de « méta-réflexion » (Saint-Luc, 2012, p. 18). La recherche-action intégrale et imbriquée s'inscrit dans une « perspective de démocratie épistémologique » : elle vise à « soutenir la coproduction du sens des conduites en situation » (Morvan, 2013). L'éducation permanente représente un outil démocratique, qui « provoque un processus éducatif et émancipateur » (Draperi, 2007, p. 21), en donnant à chaque praticien les moyens d'exercer son rôle et assurer ses responsabilités sociales et économiques, notamment en tant que sociétaire au sein du projet coopératif.

B- Une science génératrice de transformations sociales

« Ce modèle défend l'implication des acteurs au processus de production des connaissances mais aussi sa finalité de transformation sociale. » (Berger, 2003, pp. 14-15) Dans une ambition démocratique, à travers la transmission de savoir, il s'agit de permettre aux personnes impliquées de renforcer leurs savoirs pour aboutir à une production scientifique et à une meilleure compréhension de la situation pour agir. Le recherche-action naît dans l'action et se termine par l'action. Christen-Guessaz le souligne à travers le titre de son article « le chemin se fait en marchant » et l'usage du mot « trace » : « La recherche-action nous apparaît [...] comme un processus qui laisse des traces [...] Ces traces et ce chemin signent l'évolution des partenaires impliqués : dans leurs pratiques, dans leurs représentations et leurs connaissances » (Christen-Guessaz, 2006, p. 21). La démarche de la recherche-action vise la transformation des situations vécues comme insatisfaisantes grâce à l'implication des praticiens dans le processus de recherche : il y a un mouvement. Les discussions autour de la place de la recherche-action dans les pratiques professionnelles de la coopérative Coopaname allaient en ce sens : « Créer de la valeur dans notre activité. Coopaname n'est pas seulement un lieu de facturation, c'est un lieu pour penser plus grand ». « Souvent quand on est coopératrice, on a le nez dans le guidon. Une des ambitions à travers cette recherche, c'est en quoi cela me rend plus visible et me met debout. »⁹ ; C'est une recherche qui mène vers l'action, à partir de propositions. C'est ce qu'indiquait Lewin avec son adage : « Pas de recherche sans action, pas d'action sans recherche ».

La recherche-action permet de travailler et d'analyser les questionnements qui apparaissent dans tout projet innovant : c'est un espace (de temps) pour s'exprimer, discuter, produire de l'analyse sur ses pratiques, et passer à l'action. Ces temps réflexifs participent à l'émergence de nouvelles thématiques de recherche, en ouvrant et enrichissant la connaissance scientifique en lien direct avec la pratique. Dans une organisation, il s'agit en effet d'être en capacité de mobiliser ces connaissances pour participer à un mouvement en vue de réaliser leurs projets et d'atteindre les utopies imaginées. « L'entreprise, groupement de personnes, est simultanément pensée comme lieu de production ou de distribution, lieu d'éducation et lieu d'un changement social non-violent » (Draperi, 2007). La pratique de la recherche-action s'inscrit au cœur des projets des organisations de l'économie sociale : à travers le travail de conscientisation, elle accompagne l'encapacitation des praticiens pour œuvrer aux

⁸ Propos recueilli lors d'un apéro recherche-action organisé par la Commission recherche, le 11 février 2016

⁹ Propos recueillis lors d'un apéro recherche-action organisé par la Commission recherche, le 11 février 2016

transformations sociales qu'ils veulent mettre en œuvre à travers leurs activités. Pour un coopérateur, c'est « l'inconfort intellectuel de la recherche-action maintient la volonté transformatrice de l'éducation populaire »¹⁰. La recherche-action se déploie au cœur d'un mouvement vers une transformation sociale, c'est-à-dire une volonté de transformer la réalité à travers ses propres actions, au sein d'un collectif, ici celle des travailleurs autonomes, en vue de construire des organisations économiques alternatives en vue d'améliorer les conditions de travail, d'assurer une protection sociale et un revenu nécessaire à la subsistance de toute personne, dans un cadre de coopération, de mutualisation et de solidarité. « Recherche impliquée et impliquante, [la recherche-action] constitue un projet social, doublé d'un projet scientifique » (Missote et Mesnier, 2003), elle s'ancre dans une vision transformatrice, d'éducation permanente et de démocratie des pratiques des chercheurs et de celles des praticiens. L'expérimentation par l'organisation elle-même s'enrichirait de la recherche-action grâce à un cercle vertueux de réflexivité et « d'auto-évaluation régulatrice » favorisant l'émergence d'un esprit critique et d'autonomie dans le travail pour ses membres (Saint-Luc, 2012, p. 6).

Quelle rôle de la recherche dans cette visée transformative ? A l'opposé d'une recherche déterministe, la recherche-action s'ancre dans une vision réformiste. Le déterminisme implique une situation qui ne peut pas être modifiée dans la mesure où les faits sont prédéterminés, ils existent déjà. La modélisation et les cadres théoriques mobilisés dans le cadre de travaux quantitatives et économétriques s'inscrivent dans une vision orthodoxe de l'économie s'inscrivent dans cette tradition. A l'inverse, dans la vision réformiste, « les individus et la société sont modifiables par une action appropriée sur les institutions sociales ; la tâche des sciences sociales étant précisément de permettre d'acquérir une connaissance suffisante des faits et d'en déduire les implications pratiques en matière d'égalité économique et sociale » (Frobert et Ferraton, 2003). Libre à chacun ensuite de modifier ses actions en conséquence à partir des résultats des recherches et ainsi rester en mouvement face aux variations. Desroche distinguait dans sa théorie socio-économique de la coopération « une économie sociale instituante, centré sur le projet, vers une économie sociale instituée, centré sur l'organisation » (Draperi, 2011, p. 45). L'économie sociale instituante est un « lieu d'effervescence créatrices » dans laquelle la recherche-action joue un rôle essentiel (Draperi, 2011, p. 45). La recherche-action en économie politique institutionaliste s'inscrit dans une démarche réformiste. L'utilisation du raisonnement abductif articulée avec la démarche d'enquête permet de faire émerger des hypothèses de réponses qui après l'analyse et leur compréhension vont pouvoir être transformées en action. « Les réformes sociales auront pour but de modifier dans le sens souhaité, le cadre institutionnel et les attitudes individuelles, notamment par l'action éducative, institutions et attitudes se renforçant mutuellement » (Frobert et Ferraton, 2003). Cette vision met au cœur de l'action, l'individu ou plutôt un collectif d'individus. Pour Myrdal, « un élément de croyance en la raison, en tant que force indépendante de l'histoire, est dans la liberté de choisir, par laquelle l'homme peut changer la réalité en accord avec ses plans et changer le cours du développement futur » (Frobert et Ferraton, 2003). La recherche-action implique un mouvement vers une transformation sociale, et plus particulièrement vers une utopie, dans le cadre de coopérative instituante, grâce au processus de théorisation et de modélisation des processus collectifs (Barbier, 1996, pp. 102-103). Cette recherche s'inscrit dans une démarche réformiste, en mouvement, une économie politique.

S'engager dans une recherche-action, c'est nécessairement faire évoluer sa posture de praticien, de chercheur, sortir de son cadre habituel de travail afin d'étudier la situation dans une perspective nouvelle. « Le chercheur est sommé de réviser constamment sa propre position face à ses interlocuteurs, qui sont eux-mêmes travaillés par l'échange. C'est la situation qui gouverne » (Lyon, 2006, p. 11) « Le « discours naturel » est ensuite restructuré en un « discours scientifique » nécessaire pour éviter de rester dans les présupposés, contrôler ses réflexions, et générer par une confrontation un dépassement permettant la construction d'une connaissance impliquée et expliquée en même temps. » (Mondada, 2003, pp. 73-74). La recherche-action, démarche

¹⁰ Propos recueilli lors d'un apéro recherche-action organisé par la Commission recherche, le 11 février 2016

complexe, car elles imbriquent des personnes multiples et se présente à la fois comme un processus de recherche, mais aussi un processus d'action, dans un mouvement en forme de boucles récursives entre réflexion théorique et réflexion pratique pour l'action.

Conclusion

« Les travaux fondateurs de l'économie sociale comme mouvement de pensée valident une posture non-violente de changement social dont l'entreprise collective est l'outil privilégié. Cette posture est source d'une proposition éducative nouvelle : en pratiquant par expérimentation, ils relient le social à l'économie (le lien amical et l'intérêt économique) et mettent en cohérence la théorie et la pratique (le dire et le faire) »
(Draperi, 2016, p. 21)

La recherche-action, comme démarche, outil de production de savoirs scientifiques mais aussi de « savoirs actionnables » propose une pratique de la recherche en économie, particulièrement en phase avec les organisations de l'économie sociale et solidaire, en particulier les coopératives. Loin de la « pestilence méthodologique » dénoncée par Max Weber, le processus d'enquête proposée par Dewey, permet de dépasser l'opposition dichotomique stricte. Ancrée au cœur des organisations de l'économie sociale, dans un même mouvement de pensée, liant le faire et le penser, c'est grâce à la démarche de l'enquête que la production devient possible. C'est à partir de boucles qui s'agrègent dans la recherche compréhensive, avec des va-et-vient théoriques et empiriques que se construit la réflexion. Ce procédé intuitif directement lié avec la posture de chercheuse-actrice permet d'élaborer une conceptualisation, qui sera confrontée au réel, et construit progressivement. La scientificité des connaissances résident dans la triangulation des données, elle-même renforcée par la complexité qui caractérise la recherche-action. Démarche complexe par ses « essences multiples » (Paillé, 2009, p. 193), elle représente sans doute une troisième voie entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Bataille estime que la recherche-action n'est « ni de la recherche, ni de l'action, ni l'intersection des deux, ni l'entre-deux mais la boucle récursive entre recherche et action : se situer dans la complexité, c'est d'abord se situer dans cette boucle et non dans l'un ou l'autre terme des termes qu'elle boucle » (Bataille, 1983, p. 33). L'articulation entre la théorie et la pratique se construit dans un dialogue fécond : praticien-chercheur/distanciation-implication permet de dépasser les parois de verres de la recherche, de l'organisation. La recherche-action propose de mêler les savoirs en les croisant pour co-produire un savoir scientifique en vue d'une transformation sociale, dans une vision réformatrice de la recherche en économie. Néanmoins, les deux postures différentes des personnes impliquées, qu'il ne faut pas nier, enrichissent le travail de recherche.

C'est aussi une proposition de transformation dans la recherche qui bouscule à la fois les méthodologies des chercheurs en économie, mais aussi les concepts théoriques, qui sont remis en question constamment. « La position scientifique s'en trouve assouplie. Il se déplace de la communauté scientifique à la Cité. La recherche-action l'incite à privilégier des approches plus multi-référentielles du réel qu'il étudie. [...] Elle réclame qu'il comprenne finement les systèmes de sensibilités et d'intelligibilités qui rayonnent autour de lui. Elle l'amène aussi à rendre sa langue scientifique plus ouverte » (Lyon, 2006). Orléan parlait « d'humilité de l'économiste », nous avons envie de souligner cette posture d'humilité du chercheur économiste dans une démarche de recherche-action. En mettant sur un même pied le chercheur et le praticien, dépassant ainsi le rapport de domination de l'observateur sur l'observé, la recherche-action apparaît créer une situation plus harmonieuse propice à la création d'une production scientifique davantage ancrée et en accord avec les situations réelles. Il nous apparaît ainsi que la recherche-action permet la production de connaissances renouvelées sur les situations économiques. Cette vision de la recherche en mouvement, et non pas a-historique et éloignée du réel, répond aux évolutions socio-économiques actuelles, en particulier dans les formes de travail à l'œuvre, dont les coopératives d'Activités et d'Emploi font partie. La recherche-action ouvre à de nouveaux chemins de recherche en économie.

Pour autant, et particulièrement en économie, les travaux de recherche compréhensifs et encore plus la recherche-action reste marginalisés. Le manque de reconnaissance de cette démarche invite ainsi à montrer son intérêt y compris scientifiquement. Déroutante car peu assurée pour le chercheur, notamment sur l'issue de l'enquête, contrairement à la construction d'une recherche par la théorie et l'abstraction, elle demande un réel apprentissage et une forme d'acculturation croisé de la part de l'ensemble des parties prenantes. Ce choix épistémologique situé, est en cohérence avec l'objet étudié, mais comporte des limites. La recherche-action ne remplacera pas d'autres démarches développées en économie comme l'économétrie. Elle apporte notamment une vision renouvelée d'analyse sur un objet de recherche relativement nouveau. Elle contribue à nouer des liens entre chercheurs et acteurs mais qui peuvent se révéler difficiles à mettre en œuvre : manque de distanciation, complexité de la mise en œuvre du processus, temporalités différentes. Mais notre postulat est le même que celui posé par Myrdal « La recherche désintéressée n'a jamais existé et ne peut pas exister. Avant les réponses il doit y avoir les questions. Il ne peut pas exister de vue sans point de vue [...] En demeurant inconscients du système de valeur de notre recherche, nous continuons de raisonner avec une prémisse manquante, ce qui entraîne une indétermination ouvrant la voie à tous les biais » (Myrdal, 1958, p. 80). L'enjeu réside davantage dans la capacité de l'économiste à situer la théorie et situer sa posture de chercheur. Ce qui est recherché, c'est la subjectivité et la compréhension, plutôt que l'objectivité et l'explication, « la diversité des parties prenantes assurent la subjectivité grâce aux débats potentiels qu'il peut faire émerger » (Labrousse, 2015). La théorie, les concepts et les modèles sont des instruments au service de la médiation entre théorie et le monde, ils ne représentent pas une fin en soi (Morrison et Morgan, 1999). A travers cette réflexion, nous montrons de manière plus générale, l'importance épistémologique du doute dans la recherche.

Quoique cohérente avec une vision de l'organisation démocratique où les praticiens disposent de leurs savoirs, « la recherche-action s'érige en éloge de la complexité » (Lyon, 2006, p. 10) par les imbrications à plusieurs niveaux qu'elle crée entre recherche et action. Mais l'enjeu de la recherche-action et à relier avec la démarche d'Ostrom sur les communs qui visait à « développer de meilleurs instruments pour étudier les dynamiques institutionnelles est une étape importante pour sortir de l'obsession de la « monoculture institutionnelle » qui domine actuellement la pensée académique [...]. » Mais, pour Ostrom et Basurto, « Nous ne cherchons pas à être complexes pour le plaisir d'être complexes, mais nous devons dépasser notre manie de la simplification. À l'évidence, nos théories seront toujours plus simplistes que les mondes que nous étudions, à moins d'essayer de reproduire ces mondes plutôt que de les théoriser. Compte tenu du caractère complexe et imbriqué des systèmes du monde biophysique, nous avons donc besoin de développer une science sociale de la complexité et de l'imbrication des systèmes » (Ostrom et Basurto, 2013, paragr. 72). La proposition de cette communication est ainsi de construire un schéma théorique, à la hauteur des expériences du réel, soit de comprendre la complexité du monde réel grâce à la complexité d'une recherche co-construite. Cette recherche-action intégrale et imbriquée sur des coopératives chercheuses qui proposent une réponse au délitement du rapport salarial fordien vise ainsi à proposer une compréhension exploiratoire du modèle économique des CAE qui pourra ouvrir d'autres formes de recherches, qui prendront d'autres formes par la suite. Choix de démarche de recherche complexe, marginalisée, voire engagée, c'est un risque pris. Mais pour finir sur les mots de Desroche « La recherche-action met le « cap sur un horizon « grand large » où la ferveur des pratiques sociales serait jointoyée à la rigueur d'une démarche heuristique pour faire aussi bien ou même mieux que d'autres procédures empiriques. Y compris dans sa contribution à une « sociopraxie » généralisée qui, pour être applicable et appliquée, impliquée et impliquante n'en serait pas moins explicative. C'est un défi. Le défi n'était pas sans risque. Le risque est encouru. Mais selon Platon : « Kalos gar kindunos », « le risque est beau » (Desroche, 1990a, p. 99).

- Arena R. (1991), « De l'usage de l'histoire dans la formulation des hypothèses de la théorie économique », *Revue économique*, vol. 42, n°2, pp. 395.
- Barbier R. (1996), *La recherche-action*, Paris, Economica Anthropos.
- Barbier R. (2003), « La recherche-action existentielle », *Site personnel René Barbier*.
- Bastide R. (1971), *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- Bataille M. (1983), « Méthodologie de la complexité », *La recherche-action*, n°90, pp. 32-36.
- Berger G. (2003), « La recherche-action: épistémologie historique », in *La recherche-action: une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, pp. 13-26.
- Bernard C. (1865), *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, 1966^e édition, Paris, Garnier-Flammarion, 318 p.
- Bodet C. et De Grenier N. (2011), « Coopératives d'Activités et d'Emploi : des éléments de réponse de l'économie sociale au délitement du rapport salarial fordien », *XIe Rencontre du RIUESS – Poitiers – « L'Economie soc et solidaire et le Travail » Axe 4 « Quel est le »sens« du travail en ESS? »*
- Bodet C., De Grenier N. et Vallade D. (2015), « Les Coopératives d'Activité et d'Emploi : laboratoires d'innovation et de rénovation du rapport au travail et au revenu? L'expérience de Coopaname »,.
- Boyer R. (2011), « Post-keynésiens et régulationnistes : Une alternative à la crise de l'économie standard? », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n°10.
- Boyer R. et Freyssenet (2000), *Modèles productifs*, La Découverte, Paris, 128 p.
- Brûlé-Gapihan É. et Boudes M. (2015), « Pécher par excès de confiance? », *Revue française de gestion*, n°248, pp. 153-169.
- Catellin S. (2004), « L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire », *Hermès, La Revue*, n°39, pp. 179-185.
- Chanteau J.-P. (2003), « La dimension socio-cognitive des institutions et de la rationalité: éléments pour une approche holindividualiste », *Annuel*, pp. 45-89.
- Charmettan H., Boissin O., Juban J.-Y., Magne N. et Renou Y. (2015), « Les Scop: quels modèles d'entreprises? des entreprises modèles? », Equipe Projet Scop.
- Charreire-Petit S. et Durieux F. (1999), « Explorer et tester: deux voies pour la recherche », in *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod.
- Christen-Guessaz E. (2006), « “Le chemin se fait en marchant” Postulats et développement de la recherche-action », in *Recherche-action « Processus d'Apprentissage et d'Innovation Sociale »*, Paris, L'Harmattan, pp. 21-39.
- Colin R. (2003), « Henri Desroche et les racines de la recherche-action », in *La recherche-action Une autre manière de chercher, se former, transformer*, L'Harmattan, Paris, pp. 27-40.
- Corsani A. et Bureau M.-C. (2014), « Du désir d'autonomie à l'indépendance “Une perspective socio-historique” », *La Nouvelle Revue du Travail*, n°5.
- Courtois L. et Labbé S. (2015), « Recherche-action et coopération: entre idéal et réalité », *Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles*.
- Darbus F. (2008), « L'accompagnement à la création d'entreprise – Auto-emploi et recomposition de la condition salariale », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Le Seuil, pp. 18-33.
- Desroche H. (1976), *Le projet coopératif*, Economie et Humanisme, Les éditions ouvrières.
- Desroche H. (1981), « La recherche coopérative comme recherche-action », *Actes du Colloque Recherche-action*, pp. 9-48.
- Desroche H. (1985), « De l'autobiographie raisonnée à l'accouchement de projets », in *Archives de sciences sociales de la Coopération et du Développement*, pp. 9-52.

- Desroche H. (1990a), *Entreprendre d'apprendre, d'une autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action*, Paris, Editions ouvrières.
- Desroche H. (1990b), *Entreprendre d'apprendre : D'une autobiographie raisonnée aux projets d'une Recherche-Action*, La Découverte, Paris.
- Desroche H. (1992), « Morceaux choisis », *Actes du premier colloque*, vol. 5, pp. 8-14.
- Dewey J. (1938), *Logique, Théorie de l'enquête*, traduit par Deledalle G., 1967^e édition, Paris, PUF.
- Dewey J. (2004), *Comment nous pensons*, Première publication en anglais, 1933, Paris, Seuil.
- Drapéri J.-F. (2007), « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, n°303, pp. 67.
- Drapéri J.-F. (2010), *Parcourir sa vie: se former à l'autobiographie raisonnée*, 1^e édition, Montreuil, Presses de l'économie sociale.
- Drapéri J.-F. (2011), *L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise?: Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.
- Drapéri J.-F. (2016), *Parcourir sa vie: se former à l'autobiographie raisonnée*, 2^e édition, Montreuil, Presses de l'économie sociale.
- Dumez H. (2007), « Comprendre l'étude de cas à partir du Comment nous pensons de Dewey », *Le Libellio d'Aegis*, vol. 3, n°4, pp. 9-17.
- Dumez H. (2012), « Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative? », *Le libellio d'Aegis*, vol. 8, n°3, pp. 3-9.
- Evans P. (2004), « Development as institutional change: The pitfalls of monocropping and the potentials of deliberation », *Studies in Comparative International Development*, vol. 38, n°4, pp. 30-52.
- Frobert L. et Ferraton C. (2003), « Gunnar Myrdal : l'économie comme science morale », *L'Économie politique*, vol. 4, n°20, pp. 100-112.
- Gallois F. et Nieddu M. (2015), « Quand l'État décrète le marché : le cas du Plan Borloo », *Revue de la régulation*, paraître printemps 2015.
- Goyette G. et Lessard-Heubert M. (2014), *La Recherche-Action : Ses Fonctions, Ses Fondements et Son Instrumentation*, PUQ, 220 p.
- Grawitz M. (1993), *Méthodes des sciences sociales*, 9^e édition, Paris, Dalloz.
- Hamel J. (1997), *Étude de cas et sciences sociales*, Harmattan.
- James W. (1907), *Pragmatism: a New Name for Some Old Ways of Thinking; the Meaning of Truth*, New-York, Longmans, Green.
- Kaldor N. (1978), *Further essays on applied economics*, Duckworth London.
- Koenig G. (1993), « Production de la connaissance et constitution de pratiques organisationnelles », *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, vol. 9, pp. 4-17.
- Labrousse A. (2015), « La théorie de la régulation dans le programme de recherche de l'institutionnalisme historique. Quelques repères théoriques et méthodologique. »,.
- Liu M. (1997), *Fondements et pratiques de la Recherche-Action*, L'Harmattan, Paris, 350 p.
- Lordon F. (2007), « Qu'est-ce l'économie politique hétérodoxe » Association Recherche & Régulation (dir.), *Recherches & Régulation Working Papers*, n°1.
- Lyon A.-C. (2006), « Préface "La cohérence de la complexité" », in *Recherche-action « Processus d'Apprentissage et d'Innovation Sociale »*, Paris, L'Harmattan, pp. 9-12.
- Maurel C. (2011), *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan.
- Mias C. (2005), « L'autobiographie raisonnée, outil des analyses de pratiques en formation », *L'orientation scolaire et*

professionnelle, n°34/1, pp. 29–45.

Morin A. (1985), « Les critères de scientificité de la recherche-action. Revue des sciences de l'éducation, vol. 11, n° 1, 1985, p. 31–49. [en ligne] 1895 [ref du 08 01 2011] disponible sur <<http://id.erudit.org/iderudit/900478ar>> », vol. 11, n°1, pp. 31–49.

Morrison M. et Morgan M.S. (1999), « Models as mediating instruments », *Ideas in Context*, vol. 52, pp. 10–37.

Morvan A. (2013), « Recherche-action », *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*.

Myrdal G. (1959), *Théorie économique et pays sous-développés*, Paris, Présence africaine.

Myrdal G. (1972), *Le défi du monde pauvre. Les grandes lignes d'un programme mondial anti-pauvreté*, Paris, Gallimard.

Noiriel G. (1990), « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », *Genèses – A la découverte du fait social*, n°2, pp. 138–147.

Ostrom E. et Basurto X. (2013), « Façonner des outils d'analyse pour étudier le changement institutionnel », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n°14, traduit par Chanteau J.-P. et Labrousse A.

Paillé P. (2009), « Recherche-Action », *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, pp. 193.

Peirce C.S. (1931), *Collected papers of Charles Sanders Peirce*, Charles Hartshorne et Paul Weiss (dir.), Cambridge, Harvard University Press.

Polanyi K. (1944), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

Rospabé S. (2014), « L'éducation à l'ESS : nouveau champ d'action pour l'animation socioculturelle ? », *Revue internationale animation, Territoires et pratiques socio-culturelles*, n°6, pp. 105–118.

Rozier E. (2010), « John Dewey, une pédagogie de l'expérience », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°80–81, pp. 23–30.

Saillard Y. et Boyer R. (2010), *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, La découverte.

Saint-Luc F. (2012), « La recherche-action : une recherche à visée formatrice et transformatrice », *Education-Formation-Recherche*.

Sangiorgio J. et Veyer S. (2009), « Les coopératives d'activités et d'emploi : un exemple de construction d'une innovation sociale », *Projectics/Proyética/Projectique*, n°1, pp. 51–61.

Schmoller G. (1905), *Principes d'économie politique*, Paris, Bibliothèque Internationale de l'Économie Politique.

Stervinou S. et Noel C. (2008), « Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) : un outil juridique au service d'un entrepreneuriat responsable », *Management & Avenir*, n°20, pp. 290.

Théret B. (1997), « Méthodologie des comparaisons internationales, approches de l'effet sociétal et de la régulation : fondements pour une lecture structuraliste des systèmes nationaux de protection sociale », in *L'Année de la régulation*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 163–228.

Vandernotte C. (2012), « Faire de la recherche-action un levier de transformation du monde. Une utopie concrète dans le sillage de Lebreton et Desroche ».

Vaughan D. (1992), « « Theory elaboration : the heuristics of case analysis. » », in *What is a case? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 173–202.

Vienney C. (1982), *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, Coopérative d'Information et d'Édition Mutualiste.

Yin R.K. (1989), *Case Study Research. Design and Methods*, Newbury Park – London, Sage Publications.